

RAPPORT N° : 23/09851
REPORT

DEMANDEUR : **Ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires**
APPLICANT **CNRV, Centre National de Réception des Véhicules**
Autodrome de Linas-Montlhéry
Avenue Georges Boillot – F-91310 MONTLHERY

OBJET : Vérification de la conformité en service effectuée par l'autorité responsable de l'octroi de la réception par
SUBJECT type conformément aux prescriptions de l'article 9 et de l'Annexe II du Règlement UE
2017/1151*2018/1832.
*Check of in-service conformity carried out by the granting type approval authority following the
requirements of Article 9 and Annex II of Regulation EU 2017/1151*2018/1832.*

VEHICULES SOUMIS AUX ESSAIS
VEHICLES SUBMITTED TO TESTS

Constructeur : **AUTOMOBILES CITROËN**
Manufacturer

Marque : **CITROËN**
Make

MONTLHERY, le 03/06/2024



Grégory PICARD
Responsable du service conformité
Conformity Department Manager

NB : Les présents essais ne sauraient en aucune façon engager la responsabilité de l'UTAC en ce qui concerne les réalisations industrielles ou commerciales qui pourraient en résulter. La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Les résultats des essais ne concernent que le matériel soumis aux essais, et identifié dans le rapport d'essais.
UTAC shall not be liable for any industrial or commercial applications that occur as a result of these tests. This test report may only be reproduced in the form of a full photographic facsimile. Tests results are only available for the material submitted to tests or material identified in the present test report.

Seule la version française fait foi / *Only the french version is the authentic text.*

Union Technique de l'Automobile, du Motocycle et du Cycle
Société par actions simplifiée au capital de 7 800 000 euros
Autodrome de Linas-Montlhéry BP20212 - 91311 Montlhéry Cedex France

PV.HCC.016 Rev00

TVA FR 89 438 725 723- Siren 438 725 723 RCS Evry – Code APE 7120 B
Centre d'essais de Mortefontaine Route du golf - 60128 Mortefontaine France

Ce document comporte 3 page(s) / *This document contains 3 page(s)*



A. Bref aperçu et conclusions principales - Quick overview and main conclusions

Les procédures ISC sous la responsabilité du constructeur sont en cours. Le détail des résultats d'essais communiqués par le constructeur est synthétisé en partie B de ce rapport.

Concernant les procédures ISC 2023 sous responsabilité de l'Autorité, conformément aux exigences de l'Annexe II du Règlement UE 2018/1832, les véhicules de 2 familles ISC du constructeur ont été soumis aux essais de Type 1 (WLTC) et Type 1a (RDE).

Les résultats des essais effectués sur les 6 véhicules sont conformes aux exigences réglementaires.

The ISC procedures under the responsibility of the manufacturer are in progress. The detail of the test results communicated by the manufacturer is summarised in part B of this report.

Regarding the 2023 ISC procedures under the responsibility of the Authority, in accordance with the requirements of Annex II of Regulation EU 2018/1832, the vehicles of 2 ISC family of the manufacturer have been submitted to Type 1 (WLTC) and Type 1a (RDE) tests.

The results of the tests performed on 6 vehicles comply with regulatory requirements.

B. Activités ISC menées par le constructeur au cours de l'année précédente - ISC activities performed by the manufacturer in the previous year: :

Collecte des informations par le constructeur - Information gathering by manufacturer

Les procédures ISC du constructeur sont basées sur les volumes de ventes annuelles par famille ISC supérieurs à 5 000 unités dans l'Union Européenne pour la période ISC de référence (le volume annuel le plus élevé déterminant le nombre de procédures statistiques à initier).

The manufacturer's ISC procedures are based on annual sales volumes per ISC family greater than 5,000 units in the European Union for the reference period (the greatest annual volume defining the number of statistical procedures to be initiated).

Contrôles ISC (comprenant la planification et la sélection des familles soumises aux essais, ainsi que les résultats finaux des essais) - ISC testing (including planning and selection of families tested, and final results of tests)

État d'avancement des procédures d'essais des familles ISC (partie B) déclarées en 2023 :

Status of ISC family testing procedures (part B) declared in 2023:

2-VF7-DA

Période ISC de référence – ISC reference period : 09/2019-08/2021

Test date	Model	VIN	ECOM Date	km	Reg. Code	CO (mg/km)	Nox (mg/km)	HC+Nox (mg/km)	PM (mg/km)	PN (# 10 ¹¹ /km)
24/11/2020	C3 AIRCROSS	VF72CYHXXL4018796	01/10/2019	19 095	DG	59,782	49,304	55,102	0,258	4,187
01/06/2021	C4 SPACETOURER	VF73DYHZPLJ670462	01/05/2020	22 603	AM	58,373	32,81	39,414	0,259	0,042

Essais en cours. **Le délai réglementaire attribué au constructeur pour réaliser les essais sur les véhicules de la famille ISC concernée est dépassé (le constructeur dispose de 12 mois à partir de l'ouverture de chaque procédure statistique pour finaliser les essais sur les véhicules concernés).**

Tests in progress. The regulatory period assigned to the manufacturer to complete the tests on the vehicles of the concerned ISC family is exceeded (the manufacturer has 12 months from the opening of each statistical procedure to finalize the tests on the vehicles concerned).

Période ISC de référence – ISC reference period : 09/2021 – 08/2023

Résultats d'essais non communiqués. Le constructeur dispose de 12 mois à partir de l'ouverture de chaque procédure statistique pour finaliser les essais sur les véhicules concernés.

Tests results not communicated. The manufacturer has 12 months from the opening of each statistical procedure to finalize the tests on the vehicles concerned.

2-VF7-DB

Période ISC de référence – *ISC reference period* : 09/2019-08/2021

Test date	Model	VIN	ECOM Date	km	Reg. Code	CO (mg/km)	Nox (mg/km)	HC+Nox (mg/km)	PM (mg/km)	PN (# 10 ¹¹ /km)
14/12/2021	SPACETOURER	VF7VAYHVKL7030304	01/07/2020	22 340	AM	60,359	46,016	52,203	0,656	0,022
28/09/2021	(PEUGEOT) EXPERT COMBI	VF3VAYHVKL7021161	01/02/2020	21 894	AM	27,405	50,099	53,017	0,37	0,01
28/09/2021	(PEUGEOT) EXPERT COMBI	VF3VAYHVKL7021166	01/02/2020	36 225	AM	37,855	65,756	69,81	0,51	0,01

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure.

Période ISC de référence – *ISC reference period* : 09/2021 – 08/2023

Résultats d'essais non communiqués. Le constructeur dispose de 12 mois à partir de l'ouverture de chaque procédure statistique pour finaliser les essais sur les véhicules concernés.

Tests results not communicated. The manufacturer has 12 months from the opening of each statistical procedure to finalize the tests on the vehicles concerned.

2-VF7-DC

Période ISC de référence – *ISC reference period* : 09/2019-08/2021

Test date	Model	VIN	ECOM Date	km	Reg. Code	CO (mg/km)	Nox (mg/km)	HC+Nox (mg/km)	PM (mg/km)	PN (# 10 ¹¹ /km)
16/12/2020	C4 CACTUS	VF70BYHYJKE547064	01/11/2019	24 652	AM	94,605	56,315	63,754	0,18	0,022
10/03/2021	C4 CACTUS	VF70BYHYJKE544310	01/10/2019	46 842	AM	65,662	74,982	138,51	0,301	0,168
01/06/2021	C3 AIRCROSS	VF72CYHYJL4223822	01/03/2020	23 884	AM	67,348	43,9	49,55	0,48	0

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure.

Période ISC de référence – *ISC reference period* : fin de production + 5 ans / *end of production + 5 years*

Test date	Model	VIN	ECOM Date	km	Reg. Code	CO (mg/km)	Nox (mg/km)	HC+Nox (mg/km)	PM (mg/km)	PN (# 10 ¹¹ /km)
02/02/2024	C3 BlueHDI 100	VF7SXYHYPKT713776	01/11/2019	56 769	AM	99,374	63,892	73,19	0,70	1,294

Essais en cours. Le constructeur dispose de 12 mois à partir de l'ouverture de chaque procédure statistique pour finaliser les essais sur les véhicules concernés.

Tests in progress. The manufacturer has 12 months from the opening of each statistical procedure to finalize the tests on the vehicles concerned.

2-VF7-DD
Période ISC de référence – ISC reference period : 09/2019-08/2021

Test date	Model	VIN	ECOM Date	km	Reg. Code	CO (mg/km)	Nox (mg/km)	HC+Nox (mg/km)	PM (mg/km)	PN (# 10 ¹¹ /km)
25/01/2022	(PEUGEOT) EXPERT FG	VF3VBYHVKKZ083132	01/10/2019	26 086	AN	56,09	59,028	65,74	1,108	0,058
01/02/2022	(PEUGEOT) EXPERT FG	VF3VBYHVKKZ085816	25/10/2019	44 517	AN	58,686	63,538	67,533	0,58	0,014
08/02/2022	(PEUGEOT) EXPERT FG	VF3VBYHVKKZ085820	01/10/2019	62 565	AN	75,525	75,225	83,02	0,64	0,01

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure.

Période ISC de référence – ISC reference period : 09/2021 – 08/2023

Test date	Model	VIN	ECOM Date	km	Reg. Code	CO (mg/km)	Nox (mg/km)	HC+Nox (mg/km)	PM (mg/km)	PN (# 10 ¹¹ /km)
04/11/2022	JUMPY FG	VF7VBYHVKMZ024935	01/02/2021	48 561	AN	48,43	87,31	92,025	0,37	0,113
29/11/2022	JUMPY FG	VF7VBYHVKL7067292	19/12/2020	31 029	AN	34,912	57,149	61,11	0,70	0,01
18/01/2023	(PEUGEOT) EXPERT FG	VF3VBYHVKMZ076618	01/07/2021	18 839	AN	24,278	55,24	58,484	0,44	0,01

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure.

2-VF7-DF
Période ISC de référence – ISC reference period : 09/2019-08/2021

Test date	Model	VIN	ECOM Date	km	Reg. Code	CO (mg/km)	Nox (mg/km)	HC+Nox (mg/km)	PM (mg/km)	PN (# 10 ¹¹ /km)
29/06/2021	JUMPY FG	VF7VFAHKKKZ077763	01/09/2019	31 769	AO	58,916	53,862	56,399	2	25,263
08/02/2022	JUMPY FG	VF7VFAHXKKZ086910	01/10/2019	42 764	AO	61,526	63,127	68	0,51	0,33
15/02/2022	JUMPY FG	VF7VFAHXKKZ086907	01/10/2019	67 285	AO	52,265	62,143	71	0,47	0,01
22/02/2022	(PEUGEOT) EXPERT FG	VF3VFAHKKKZ083892	01/10/2019	54 538	AO	151,679	56,334	62,483	1,99	1,8

Les résultats de 1 véhicule (1 observation aberrante extrême – PN) placent la famille en condition de refus, suivant le §5.10.4 de l'annexe II du règlement UE 2018/1832.

Des mesures correctives doivent être mise en place par le constructeur conformément au §7 de l'annexe II du règlement UE 2018/1832.

The results of 1 vehicle (1 extreme outliers – PN) place the family in a fail condition, according to §5.10.4 of Annex II of EU Regulation 2018/1832.

Remedial measures shall be implemented by the manufacturer according to §7 of Annex II of EU Regulation 2018/1832.

Période ISC de référence – ISC reference period : 09/2021 – 08/2023

Test date	Model	VIN	ECOM Date	km	Reg. Code	CO (mg/km)	Nox (mg/km)	HC+Nox (mg/km)	PM (mg/km)	PN (# 10 ¹¹ /km)
23/02/2023	(OPEL) VIVARO FG	VXEVFAHXKMZ051270	26/05/2021	31 870	AN	61,083	49,495	53,721	0,43	0,025
21/03/2023	JUMPY FG	VF7VFAHK8LZ087204	01/12/2020	54 373	AO	52,514	68,651	73,904	0,49	5,141
29/06/2023	JUMPY FG	VF7VFAHK8MZ068008	11/06/2023	20 487	AO	28,956	33,64	37,07	0,19	0

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure.

2-VF7-DI
Période ISC de référence – ISC reference period : 09/2019-08/2021
Lot 1

Test date	Model	VIN	ECOM Date	km	Reg. Code	CO (mg/km)	Nox (mg/km)	HC+Nox (mg/km)	PM (mg/km)	PN (# 10 ¹¹ /km)
22/05/2021	JUMPER FG	VF7YAANFB12M31265	01/09/2019	17 604	AO	22,932	46,801	135,27	4,4	0
01/12/2021	JUMPER FG	VF7YABNFB12M30077	01/09/2019	30 724	AO	13,915	35,921	40,528	4,289	0,018
25/01/2022	(PEUGEOT) BOXER FG	VF3YCBNFB12M68437	01/11/2019	63 272	AO	20,818	62,215	66,57	4,507	0,077
31/03/2022	(PEUGEOT) BOXER FG	VF3YBBNFB12N21324	01/01/2020	42 526	AO	31,195	29,1	32,828	1,62	0,022

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC. **Le seuil réglementaire d'au moins un des polluants et d'au moins un des véhicules a été dépassé, la procédure statistique a été incrémentée conformément à la réglementation.**

*The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure. **The regulatory threshold of at least one of the pollutants and of at least one of the vehicles has been exceeded, the statistical procedure has been incremented in accordance with the regulation.***

Lot 2

Test date	Model	VIN	ECOM Date	km	Reg. Code	CO (mg/km)	Nox (mg/km)	HC+Nox (mg/km)	PM (mg/km)	PN (# 10 ¹¹ /km)
28/11/2023	(PEUGEOT) JUMPER FG	VF7YBANFB12P48106	01/07/2020	44 673	AO	16,558	38,455	38,554	1,02	0,037
21/12/2023	(PEUGEOT) JUMPER FG	VF7YCANFB12T46144	01/07/2021	62 823	AO	28,27	58,408	65,037	2,65	0,025
22/02/2024	(PEUGEOT) JUMPER TOLE 33	VF7YBANFB12T17446	00/01/1900	29 665	AO	26,426	39	45,446	1,96	0,106

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure.

Période ISC de référence – ISC reference period : 09/2021 – 08/2023

Test date	Model	VIN	ECOM Date	km	Reg. Code	CO (mg/km)	Nox (mg/km)	HC+Nox (mg/km)	PM (mg/km)	PN (# 10 ¹¹ /km)
30/08/2022	(PEUGEOT) BOXER FG	VF3YAANFA12P54870	30/07/2020	40 311	AO	24,218	41,056	46,01	0,00	1,423
27/10/2022	JUMPER FG	VF7YAANFB12T18036	01/06/2021	45 924	AO	31,833	60,578	65,95	2,43	0,065
04/05/2023	JUMPER FG	VF7YBBNFB12N78368	01/03/2020	41 935	AO	29,943	71,837	76,163	0,16	0,074

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure.

2-VF7-EP

Période ISC de référence – *ISC reference period* : 01/2019-12/2020

Lot 1 :

Test date	Model	VIN	ECOM Date	km	Reg. Code	CO (mg/km)	HC (mg/km)	NMHC (mg/km)	NOx (mg/km)	PM (mg/km)	PN (# 10 ¹¹ /km)
14/09/2021	C3	VF7SXHMRVK T652507	01/07/2019	21 861	AM	357,381	30,68	26,865	27,492	/	/
05/10/2021	C3	VF7SXHMRVK T663740	01/08/2019	30 039	AM	350,694	24,612	22,925	12,961	/	/
13/10/2021	C3	VF7SXHMRVL T627223	01/09/2020	32 666	AM	637,293	31,369	27,791	19,898	/	/

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure.

Lot 2 :

Test date	Model	VIN	ECOM Date	km	Reg. Code	CO (mg/km)	HC (mg/km)	NMHC (mg/km)	NOx (mg/km)	PM (mg/km)	PN (# 10 ¹¹ /km)
10/10/2021	C3	VF7SXHMRVK T649600	13/07/2019	15 339	AM	250,87	21,37	18,37	20,62	/	/
15/10/2021	C3	VF7SXHMRVK T697407	09/10/2019	18 022	AM	381,53	32,94	30,31	20,12	/	/
08/10/2021	C3	VF7SXHMRVK T726505	06/12/2019	15 910	AM	524,9	33,3	30,4	18,6	/	/

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure.

Période ISC de référence – ISC reference period : 01/2021-12/2022

Test date	Model	VIN	ECOM Date	km	Reg. Code	CO (mg/km)	HC (mg/km)	NMHC (mg/km)	NOx (mg/km)	PM (mg/km)	PN (# 10 ¹¹ /km)
15/12/2021	C3	VF7SXHMRVM T510047	01/01/2021	19 090	AP	364,229	26,876	24,619	21,757	/	/
01/02/2022	C3	VF7SXHMRVM T594737	01/06/2021	15 098	AP	393,105	31,251	26,469	17,283	/	/
15/02/2022	C3	VF7SXHMRVM T538568	21/04/2021	17 795	AP	523,364	27,724	24,449	14,574	/	/

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure.

Période ISC de référence – ISC reference period : 01/2023-12/2024

Test date	Model	VIN	ECOM Date	km	Reg. Code	CO (mg/km)	HC (mg/km)	NMHC (mg/km)	NOx (mg/km)	PM (mg/km)	PN (# 10 ¹¹ /km)
05/09/2023	C3	VF7SXHMRVM T544010	01/03/2021	55 914	AP	577,413	35,166	30,086	26,548	/	/
05/09/2023	C3	VF7SXHMRVL T677088	01/02/2021	36 621	AP	406,615	29,038	26,207	14,914	/	/
22/11/2023	C3	VF7SXHMRVL T588304	01/07/2020	23 403	AM	445,894	35,129	31,583	16,956	/	/

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure.

2-VF7-EQ
Période ISC de référence – ISC reference period : 01/2019-12/2020

Test date	Model	VIN	ECOM Date	km	Reg. Code	CO (mg/km)	HC (mg/km)	NMHC (mg/km)	NOx (mg/km)	PM (mg/km)	PN (# 10 ¹¹ /km)
21/04/2021	C4 SPACETOURER	VF73DHNS 4KJ836510	01/10/2019	18 378	AM	270,547	15,9	14,22	14,997	0,344	2,349
09/06/2021	C4 CACTUS	VF70PHNP MKE550428	02/12/2019	19 819	AM	174,771	13,674	12,122	8,699	0,289	1,558
09/06/2021	C4 CACTUS	VF70PHNP MKE542325	02/10/2019	26 496	AM	218,284	16,155	14,178	7,715	0,218	2,396

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure.

Période ISC de référence – ISC reference period : 01/2021-12/2022
Lot 1

Test date	Model	VIN	ECOM Date	km	Reg. Code	CO (mg/km)	HC (mg/km)	NMHC (mg/km)	NOx (mg/km)	PM (mg/km)	PN (# 10 ¹¹ /km)
07/12/2021	C3 AIRCROSS	VF72RHNPMM 4129814	01/03/2021	15 680	AP	204,408	18,836	16,412	11,506	0,46	1,472
15/12/2021	C3	VF7SXHNPZM T509775	01/01/2021	34 643	AP	223,084	19,594	17,721	13,922	0,177	1,107
14/12/2021	C3	VF7SXHNPZM T509734	01/01/2021	26 774	AP	269,945	25,69	22,926	11,259	0,411	1,546

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure.

Lot 2

Test date	Model	VIN	ECOM Date	km	Reg. Code	CO (mg/km)	HC (mg/km)	NMHC (mg/km)	NOx (mg/km)	PM (mg/km)	PN (# 10 ¹¹ /km)
08/06/2023	C3 Aircross	VF72RHNPMM 4135037	19/03/2021	58 414	AP	274,304	19,942	16,607	18,929	0,14	0,7
15/06/2023	C3 Aircross	VF72RHNS1M 4343054	08/11/2021	27 213	AP	288,297	23,231	20,241	24,397	0,33	1,2
31/05/2023	C3 Aircross	VF72RHNS1M 4343027	08/11/2021	22 742	AP	347,224	23,624	20,681	29,927	0,80	1,37

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure.

Période ISC de référence – ISC reference period : 01/2023-12/2024

Test date	Model	VIN	ECOM Date	km	Reg. Code	CO (mg/km)	HC (mg/km)	NMHC (mg/km)	NOx (mg/km)	PM (mg/km)	PN (# 10 ¹¹ /km)
05/09/2023	C3 AIRCROSS	VF72RHNS1N4 376225	01/12/2022	19598	AP	335,101	21,755	19,78	12,198	0,404	1,584
24/10/2023	C3 AIRCROSS	VF72RHNS1N4 254354	01/05/2022	18 616	AP	320,63	17,881	16,214	23,102	0,45	1,384
24/10/2023	C4 CACTUS	VF70PHNPML E516318	01/09/2020	40 734	AM	223,118	15,353	13,177	7,724	0,02	0,254

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure.

2-VF7-DP
Période ISC de référence – ISC reference period : 01/2019-12/2020

Test date	Model	VIN	ECOM Date	km	Reg. Code	CO (mg/km)	Nox (mg/km)	HC+Nox (mg/km)	PM (mg/km)	PN (# 10 ¹¹ /km)
14/09/2021	C3 AIRCR OSS	VF72CYHSML4462311	01/11/2020	26 620	AP	91,886	62,313	67,901	0,081	0
28/09/2021	C3 AIRCR OSS	VF72CYHSML4438704	01/10/2020	16 945	AP	55,903	74,367	78,036	0,098	0
28/09/2021	C3 AIRCR OSS	VF72CYHSML4444867	10/12/2021	24 568	AP	69,434	76,272	80,326	0,228	0

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure.

Période ISC de référence – ISC reference period : 01/2021-12/2022

Test date	Model	VIN	ECOM Date	km	Reg. Code	CO (mg/km)	Nox (mg/km)	HC+Nox (mg/km)	PM (mg/km)	PN (# 10 ¹¹ /km)
03/11/2021	C3	VF7SXYHTUMT517035	01/02/2021	23 073	AP	75,677	61,22	66,329	0,145	0
30/11/2021	C3	VF7SXYHTUMT516239	01/01/2021	23 129	AP	76,464	54,141	60,832	0,055	0,01
30/11/2021	C3	VF7SXYHTUMT528837	01/02/2021	15 268	AP	111,898	52,123	60,354	0,38	0

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure.

Période ISC de référence – ISC reference period : 01/2023-12/2024

Test date	Model	VIN	ECOM Date	km	Reg. Code	CO (mg/km)	Nox (mg/km)	HC+Nox (mg/km)	PM (mg/km)	PN (# 10 ¹¹ /km)
28/06/2023	C3	VF7SXYHTUMT584515	01/05/2021	56 348	AP	84,218	27,337	34,944	0,07	0
13/12/2023	C3 AIRCR OSS	VF72CYHSMN4192881	01/03/2022	40 553	AP	80,334	28,822	38,709	0,69	0,197
14/12/2023	C3	VF7SXYHTUNT612568	01/07/2022	19 555	AP	62,639	58,047	63,607	0,15	0

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure.

2-VF7-DQ
Période ISC de référence – ISC reference period : 01/2021-12/2022

Test date	Model	VIN	ECOM Date	km	Reg. Code	CO (mg/km)	Nox (mg/km)	HC+Nox (mg/km)	PM (mg/km)	PN (# 10 ¹¹ /km)
04/11/2022	(PEUGEOT) EXPERT COMBI	VF3VAYHVMZ082446	01/08/2021	16 201	AP	79,456	45,445	50,994	0,62	0
16/02/2023	JUMPY COMBI	VF7VAYHVMNZ032606	14/04/2022	21 363	AP	52,413	35,924	40,59	0,33	0,055
19/07/2023	(PEUGEOT) EXPERT FG	VF3VBYHVM7859540	01/12/2021	24 387	AQ	69,108	41,488	46,266	0,42	0,01

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure.

Période ISC de référence – ISC reference period : 01/2023 – 12/2024

Résultats d'essais non communiqués. Le constructeur dispose de 12 mois à partir de l'ouverture de chaque procédure statistique pour finaliser les essais sur les véhicules concernés.

Tests results not communicated. The manufacturer has 12 months from the opening of each statistical procedure to finalize the tests on the vehicles concerned.

2-VF7-DT
Période ISC de référence – ISC reference period : 01/2021-12/2022

Test date	Model	VIN	ECOM Date	km	Reg. Code	CO (mg/km)	Nox (mg/km)	HC+Nox (mg/km)	PM (mg/km)	PN (# 10 ¹¹ /km)
17/02/2022	SPACETOURER	VF7VEEHTMM7823606	01/04/2021	21 607	AP	48,897	13,479	17,667	0,15	0,33
28/06/2022	TRAVELER	VF3VEEHTMM7816483	01/03/2021	35 709	AP	64,07	23,25	27,125	0,77	0,139
14/02/2023	JUMPY FG	VF7VFEHTMMZ121185	01/12/2021	23 717	AR	36,214	20,265	24,854	0,54	0,01

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure.

Période ISC de référence – ISC reference period : 01/2023 – 12/2024

Résultats d'essais non communiqués. Le constructeur dispose de 12 mois à partir de l'ouverture de chaque procédure statistique pour finaliser les essais sur les véhicules concernés.

Tests results not communicated. The manufacturer has 12 months from the opening of each statistical procedure to finalize the tests on the vehicles concerned.

2-VF7-DW
Période ISC de référence – ISC reference period : 01/2021-12/2022
Lot 1

Test date	Model	VIN	ECOM Date	km	Reg. Code	CO (mg/km)	Nox (mg/km)	HC+Nox (mg/km)	PM (mg/km)	PN (# 10 ¹¹ /km)
17/02/2023	(OPEL) VIVARO FG	VXEVEH7N7011 125	28/02/ 2022	26 243	AR	49,785	25,82	25,82	0,43	0,543
07/03/2023	(OPEL) MOVANO FG	VXEYCBPFB 12U04595	01/11/ 2021	15 014	AR	33,379	36,563	40,097	0,77	0,01
04/04/2023	(OPEL) VIVARO FG	VXEVEH7N7007 456	01/02/ 2022	37 265	AR	44,556	13,025	18,173	0,57	0

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure.

Lot 2

Test date	Model	VIN	ECOM Date	km	Reg. Code	CO (mg/km)	Nox (mg/km)	HC+Nox (mg/km)	PM (mg/km)	PN (# 10 ¹¹ /km)
07/02/2024	(PEUGEOT) BOXER	VF3 YBAPFB 12W25979	29/11/2 022	33 159	AP	34,104	2,383	22,222	24,606	1,49
07/02/2024	(PEUGEOT) BOXER	VF3 YBAPFB 12W35446	29/11/2 022	39 611	AP	32,468	2,181	20,966	23,147	1,66
16/02/2024	(PEUGEOT) BOXER	VF3 YCBPFC NG022776	19/11/2 022	32 149	AP	28,328	2,189	22,381	24,57	1,71

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure.

Période ISC de référence – ISC reference period : 01/2023 – 12/2024

Résultats d'essais non communiqués. Le constructeur dispose de 12 mois à partir de l'ouverture de chaque procédure statistique pour finaliser les essais sur les véhicules concernés.

Tests results not communicated. The manufacturer has 12 months from the opening of each statistical procedure to finalize the tests on the vehicles concerned.

C. Activités ISC menées par les laboratoires accrédités ou les services techniques au cours de l'année précédente - ISC activities performed by accredited laboratories or technical services in the previous year :
Collecte des informations et évaluation des risques - Information gathering and risk assessment

Aucune information communiquée pour ce constructeur.

No information communicated for this manufacturer.

Contrôles ISC (comprenant la planification et la sélection des familles soumises aux essais, ainsi que les résultats finaux des essais) - ISC testing (including planning and selection of families tested, and final results of tests)

Aucune information communiquée pour ce constructeur.

No information communicated for this manufacturer.

D. Activités ISC menées par l'autorité responsable de l'octroi de la réception par type - ISC activities performed by the granting type approval authority in the previous year:

Collecte des informations et évaluation des risques - Information gathering and risk assessment

La sélection des familles ISC à tester dans le cadre de la campagne 2023 a été basée sur les volumes de ventes par famille ISC supérieurs à 5000 unités dans l'Union Européenne en 2022.

The selection of the ISC families to be tested for the 2023 campaign was based on sales volumes per ISC family greater than 5,000 units in the European Union in 2022.

2-VF7-DA : 0

2-VF7-EQ : 97 289

2-VF7-DB : 0

2-VF7-DP : 56 409

2-VF7-DC : 0

2-VF7-DQ : 14 281

2-VF7-DD : 0

2-VF7-DT : 2 769

2-VF7-DF : 20

2-VF7-DW : 68 151

2-VF7-DI : 75

2-VF7-EP : 39 105

Contrôles ISC (comprenant la planification et la sélection des familles soumises aux essais, ainsi que les résultats finaux des essais) - ISC testing (including planning and selection of families tested, and final results of test)

Les familles ISC suivantes ont été sélectionnées dans le cadre des procédures d'essais ISC 2023 :

The following ISC families have been selected as part of the ISC 2023 testing procedures:

2-VF7-DP :

Accepté (voir rapport 23/09850 en annexe)

Pass (see report 23/09850 in annex)

2-VF7-EQ :

Accepté (voir rapport 23/10304 en annexe).

Pass (see report 23/10304 in annex).

Enquêtes approfondies - Detailed investigations

Aucune enquête n'a été lancée lors de la campagne d'essais ISC 2023.

No investigation was launched during the ISC 2023 test campaign.

Mesures correctives - Remedial measures

Aucune mesure corrective n'a été lancée lors de la campagne d'essais ISC 2023.

No corrective action was launched during the ISC 2023 test campaign.

E. Évaluation de la diminution annuelle escomptée des émissions résultant des mesures correctives ISC - Assessment of the yearly expected emissions decrease due to any ISC remedial measures

Pas d'information communiquée

No information communicated

F. Enseignements tirés (y compris en matière de performance des instruments utilisés) - Lessons Learned (including for performance of instruments used)

Pas d'information communiquée

No information communicated

G. Rapport concernant d'autres essais non valides - Report of other invalid tests

Pas d'information communiquée

No information communicated

RAPPORT N° : 23/09850 REPORT

DEMANDEUR
APPLICANT : **Ministère de la Transition Ecologique et de la Cohésion des Territoires**
CNRV, Centre National de Réception des Véhicules
Autodrome de Linas-Montlhéry
Avenue Georges Boillot – F-91310 MONTLHÉRY - (France)

OBJET
SUBJECT : Vérification de la conformité en service effectuée par l'autorité responsable de l'octroi de la réception par type conformément aux prescriptions de l'article 9 et de l'Annexe II du Règlement UE 2017/1151*2018/1832.
*Check of in-service conformity carried out by the granting type approval authority following the requirements of Article 9 and Annex II of Regulation EU 2017/1151*2018/1832.*

VÉHICULES SOUMIS AUX ESSAIS VEHICLES SUBMITTED TO TESTS

Constructeur <i>Manufacturer</i>	:	AUTOMOBILES CITROEN
Marque <i>Make</i>	:	CITROEN (C3 AIRCROSS)
Numéro de réception <i>Type approval number</i>	:	e4*2007/46*1241
Famille ISC <i>ISC family</i>	:	2-VF7-DP

MONTLHÉRY, 31/03/2024

Grégory PICARD

Responsable de service
Department manager

NB : Le présent rapport ne saurait en aucune façon engager la responsabilité de l'UTAC en ce qui concerne les réalisations industrielles ou commerciales qui pourraient en résulter. La reproduction de ce rapport d'essais n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Les éventuels résultats ne concernent que le matériel soumis aux essais, et identifié dans le rapport. L'accréditation par la Section Essais du COFRAC atteste uniquement de la compétence technique du laboratoire pour les essais ou analyses couverts par l'accréditation.

UTAC shall not be liable for any industrial or commercial applications that occur as a result of this report. This report may only be reproduced in the form of a full photographic facsimile. Possible results are only available for the material submitted to tests or material identified in the present report. Accreditation by the Cofrac test department only certifies the technical competence of the laboratory for the tests or analyse covered by this accreditation.

Seule la version française fait foi / *Only the French version is the authentic text.*



1. Bref aperçu et conclusions principales - *Quick overview and main conclusions*

Les procédures ISC sous responsabilité de l'Autorité de réception Française (CNRV) ont été effectuées conformément aux exigences de l'Annexe II du Règlement UE 2018/1832. Les véhicules de la famille ISC du constructeur ont été soumis aux essais de Type 1 (WLTC) et Type 1a (RDE).

Les résultats des essais effectués sur les 3 véhicules sont conformes aux exigences réglementaires.

The ISC procedures under the responsibility of the French Type Approval Authority (CNRV) have been performed in accordance with the requirements of Annex II of Regulation EU 2018/1832. The vehicles of the ISC family of the manufacturer have been submitted to Type 1 (WLTC) and Type 1a (RDE) tests.

The results of the tests performed on the 3 vehicles comply with regulatory requirements.

2. Nom et l'adresse du constructeur - *name and address of the manufacturer*

AUTOMOBILES CITROEN
2-10 boulevard de l'Europe,
78300 Poissy, France

3. Nom, l'adresse, les numéros de téléphone et de télécopieur ainsi que l'adresse électronique du laboratoire d'essai responsable - *Name, address, telephone and fax numbers and e-mail address of the responsible testing laboratory*

UTAC
Autodrome de Linas-Montlhéry
BP 20212
91311 Montlhéry Cedex France
+33 (0)1 69 80 17 00
www.utac.com

4. Nom du ou des modèles de véhicules inclus dans le plan d'essais - *model name of the vehicles included in the test plan*

2 (C3 AIRCROSS)



5. Liste des types de véhicule visés par les informations du constructeur, c'est-à-dire, pour les émissions à l'échappement, la famille de véhicules en service - *list of vehicle types covered within the manufacturer's information, i.e. for tailpipe emissions, the in-service family group*

2- VF7-DP

6. Numéros de réception par type des véhicules qui appartiennent à la famille de véhicules en service, y compris le cas échéant, les numéros de toutes les extensions et les corrections locales et/ou les rappels de véhicules en circulation (retours à l'usine) - *numbers of the type approvals applicable to these vehicle types within the family, including, where applicable, the numbers of all extensions and field fixes/recalls (re-works)*

RCE/WVTA: e4*2007/46*1241*16, Emissions: e2*715/2007*2018/1832AP*20216*03

RCE/WVTA: e4*2007/46*1241*17, Emissions: e2*715/2007*2018/1832AP*20211*02

7. Détails des extensions et des corrections locales ou des rappels pour les véhicules visés par les informations du constructeur (si l'autorité compétente en matière de réception en fait la demande) - *details of extensions, field fixes/recalls to those type approvals for the vehicles covered within the manufacturer's information (if requested by the approval authority)*

/

8. Période au cours de laquelle les informations de ventes ont été recueillies - *period of time over which the sales information was collected*

01/01/2022 – 31/12/2022

9. Période de fabrication des véhicules visée - *vehicle build period covered*

VF72CYHSMN4149649 : 14/02/2022

VF72CYHSMN4165095 : 25/02/2022

VF72CYHX1N4125321 : 27/01/2022

10. Procédure de vérification ISC - *ISC checking procedure* :

Méthode de sélection du véhicule - *vehicle sourcing method*

Respect de critères d'éligibilité des véhicules (article 9 et Annexe II du Règlement UE 2018/1832)

Compliance with vehicle eligibility criteria (article 9 and Annex II of Regulation EU 2018/1832)

Critères de sélection et de refus (ainsi que les réponses au tableau de l'appendice 1, photos incluses) - *vehicle selection and rejection criteria (including the answers to the table in Appendix 1, including photos)*

Voir annexe 2 « Appendices 1 des véhicules sélectionnés »

See Annex 2 « Appendices 1 of selected vehicles »

Types et procédures d'essai utilisés pour la campagne - *test types and procedures used for the campaign*

Type 1 (WLTC) / RDE effectué selon les conditions prévues par l'Annexe IIIa du Règlement UE 2018/1832

Type 1 (WLTC) / RDE performed under the conditions defined in Annex IIIa of Regulation EU 2018/1832

Critères d'acceptation/de refus pour la famille concernée - *the acceptance/rejection criteria for the family group*

Respect de la règle statistique du tableau B.2 du §5.10 de l'Annexe II du Règlement UE 2018/1832

Compliance with the statistical rule of Table B.2 of §5.10 of Annex II of Regulation EU 2018/1832

Zones géographiques dans lesquelles le constructeur a recueilli les informations - *geographical area(s) within which the manufacturer has collected information*

France

France

Taille des échantillons et le plan d'échantillonnage utilisé - *sample size and sampling plan used*

3 véhicules sélectionnés par famille ISC conformément à l'Annexe II du Règlement UE 2018/1832

3 vehicles selected per ISC family in accordance with Annex II of Regulation EU 2018/1832

11. Les résultats de la procédure ISC - *results of the ISC procedure* :

Identification des véhicules inclus dans la campagne (qu'ils aient été ou non soumis aux essais). L'identification doit comprendre le tableau figurant à l'appendice 1 - *identification of the vehicles included in the campaign (whether tested or not). The identification shall include the Table in Appendix 1*

Voir annexe 2 « Appendices 1 des véhicules sélectionnés »
See annex 2 "Appendices 1 of the selected vehicles"

Données relatives aux essais (émissions à l'échappement) - *test data for tailpipe emissions* :

- Spécifications du carburant utilisé pour l'essai (par exemple, carburant de référence ou carburant du marché) - *test fuel specifications (e.g. test reference fuel or market fuel)* :

Carburant de référence (voir §3 de l'annexe 1 « Détails des résultats d'essais »)
Reference fuel (see §3 of Annex 1 "Details of test results")

- Conditions de l'essai (température, humidité, masse inertielle du dynamomètre) - *test conditions (temperature, humidity, dynamometer inertia weight)* :

Numéro d'identification véhicule <i>Vehicle identification number</i>	VF72CYHSMN4149649	VF72CYHSMN4165095	VF72CYHX1N4125321
Température d'essai (°C) <i>Test temperature (°C)</i>	23,6	23,2	23,6
Humidité relative (%) <i>Relative humidity (%)</i>	50,7	54,1	53,1
IWR : évaluation du point de vue de l'inertie (%) <i>IWR : Inertial Work Rating (%)</i>	1,23	2,21	2,83

- Réglages du dynamomètre (par exemple, la résistance à l'avancement sur route, le régime de fonctionnement) - *dynamometer setting (e.g. road load, power setting)*:

Masse d'essai du véhicule (kg) <i>Test mass (kg)</i>	1474	1411	1473
Masse d'inertie (kg) <i>Inertia mass (kg)</i>	1494	1431	1493
f_0 (N)	87,2	84,4	99,3
f_1 (N/(km/h))	0,402	0,402	0,160
f_2 (N/(km/h) ²)	0,03818	0,03704	0,03741

- Résultats de l'essai et calculs des essais acceptés/refusés - *test results and calculation of pass/fail* :

Numéro d'identification véhicule <i>Vehicle identification number</i>	VF72CYHSMN4149649	VF72CYHSMN4165095	VF72CYHX1N4125321
TYPE 1 (WLTC)	Accepté - <i>Pass</i>	Accepté - <i>Pass</i>	Accepté - <i>Pass</i>
RDE	Accepté - <i>Pass</i>	Accepté - <i>Pass</i>	Accepté - <i>Pass</i>

Détail des résultats d'essais : voir annexe 1 « Détails des résultats d'essais »
Details of test results: see annex 1 "Details of test results"

Données relatives aux essais (émissions par évaporation) - *test data for evaporative emissions* :

Essais non-réalisés sur les véhicules prélevés
Tests not performed on the selected vehicles

Annexe 1 « Détails des résultats d'essais »

Annex 1 "Details of test results"

1. DESCRIPTION DU VEHICULE ESSAYE

DESCRIPTION OF TESTED VEHICLE

Véhicule <i>Vehicle</i>	N° 1	N° 2	N° 3
Marque <i>Make</i>	CITROEN	CITROEN	CITROEN
Dénomination commerciale <i>Commercial designation</i>	C3 AIRCROSS	C3 AIRCROSS	C3 AIRCROSS
Famille d'interpolation <i>Interpolation family</i>	IP-YHS___MB6_112D-VF7-0	IP-YHS___MB6_112D-VF7-0	IP-YHX___AT6_1134-VF7-0
Numéro d'identification véhicule <i>Vehicle number</i>	VF72CYHSMN4149649	VF72CYHSMN4165095	VF72CYHX1N4125321
Identification véhicule <i>Vehicle identification</i>	23/216	23/209	23/207
Catégorie <i>Category</i>	M1	M1	M1

2. GROUPE MOTO-PROPULSEUR

POWERTRAIN ARCHITECTURE

Véhicule <i>Vehicle</i>	N° 1	N° 2	N° 3
Architecture moteur <i>Powertrain architecture</i>	combustion interne <i>internal combustion</i>	combustion interne <i>internal combustion</i>	combustion interne <i>internal combustion</i>
Principe de fonctionnement du moteur à combustion interne <i>Working principle of internal combustion engine</i>	allumage par compression <i>compression ignition</i>	allumage par compression <i>compression ignition</i>	allumage par compression <i>compression ignition</i>
Boîte de vitesses <i>Gearbox</i>	manuelle <i>manual</i>	manuelle <i>manual</i>	automatique <i>automatic</i>

3. CARBURANT D'ESSAI POUR L'ESSAI DE TYPE 1

TEST FUEL FOR TYPE 1 TEST

Véhicule <i>Vehicle</i>	N° 1	N° 2	N° 3
Marque <i>Make</i>	TOTAL	TOTAL	TOTAL
Type <i>Type</i>	DIESEL B7 EURO6 CERT	DIESEL B7 EURO6 CERT	DIESEL B7 EURO6 CERT
Masse volumique à 15 °C (kg/dm3) <i>Density at 15°C (kg/dm3)</i>	0,8335	0,8335	0,8355
Teneur en soufre (mg/kg) <i>Sulphur content (mg/kg)</i>	3,3	3,3	< 3,0
Numéro de lot <i>Batch number</i>	B61822111	B61822111	B61822021



4. CONDITIONS D'ESSAI POUR L'ESSAI DE TYPE 1
TEST CONDITIONS FOR TYPE 1 TEST

Véhicule <i>Vehicle</i>	N° 1	N° 2	N° 3
Date des essais <i>Date of tests</i>	29/08/2023	22/08/2023	02/08/2023
Lieu des essais <i>Place of the test</i>	Banc CE3, Montlhéry, France <i>Bench CE3, Montlhéry, France</i>	Banc CE3, Montlhéry, France <i>Bench CE3, Montlhéry, France</i>	Banc CE3, Montlhéry, France <i>Bench CE3, Montlhéry, France</i>
Kilométrage au début de l'essai (km) <i>Odometer value at test start (km)</i>	33011	24891	19364
Masse d'essai du véhicule (kg) <i>Test mass (kg)</i>	1474	1411	1473
Masse d'inertie (kg) <i>Inertia mass (kg)</i>	1494	1431	1493
f_0 (N)	87,2	84,4	99,3
f_1 (N/(km/h))	0,402	0,402	0,160
f_2 (N/(km/h) ²)	0,03818	0,03704	0,03741
Température d'essai (°C) <i>Test temperature (°C)</i>	23,6	23,2	23,6
Humidité relative (%) <i>Relative humidity (%)</i>	50,7	54,1	53,1
IWR : évaluation du point de vue de l'inertie (%) <i>IWR : Inertial Work Rating (%)</i>	1,23	2,21	2,83
RMSSE : erreur quadratique moyenne de la vitesse (km/h) <i>RMSSE: Root Mean Squared Speed Error (km/h)</i>	0,45	0,48	0,52

5. MATERIEL UTILISÉ POUR L'ESSAI DE TYPE 1
EQUIPMENT USED FOR TYPE 1 TEST

EEE.VEH.CE3		
Matériel / <i>Equipment</i>	Marque / <i>Brand</i>	Référence / <i>Reference</i>
Baie d'analyse gaz dilués / <i>Diluted gaz analysis bay</i>	HORIBA MEXA ONE	BAI0046
Compteur à particules / <i>Particle counter</i>	HORIBA MEXA 2100 SPCS	EMI0094
Station météo / <i>Weather station</i>	KIMO C310BO	SME0006
Ventilation / <i>Ventilation</i>	FEV BRI VRS 1120 3.21 RM RAL9003	EMI0097
Cvs	HORIBA 7400 SLE	EMI0087
Rouleaux / <i>Roller</i>	FEV	BRX0012
Couplemètre / <i>Dynamometer</i>	FEV SC-03-A-01	CPL0005

6. ÉMISSIONS DE POLLUANTS – TYPE 1
POLLUTANT EMISSIONS - TYPE 1

Véhicule <i>Vehicle</i>	Polluants <i>Pollutants</i>	CO	THC	NMHC	NO _x	THC+NO _x	Masse de particules <i>Particulate Matter</i>	Nombre de particules <i>Particle Number</i>
		(mg/km)	(mg/km)	(mg/km)	(mg/km)	(mg/km)	(mg/km)	(#.10 ¹¹ /km)
N° 1	Valeurs mesurées <i>Measured values</i>	47,00	-	-	26,73	33,36	0,52	0,52
	Facteurs de régénération (Ki) additifs <i>Regeneration factors (Ki) additive</i>	2,6143	-	-	0,7628	0,9788	0,1294	-
	Valeurs finales <i>Final values</i>	49,6	-	-	27,5	34,3	0,65	0,52
	Valeurs limites <i>Limit values</i>	500	-	-	80	170	4,5	6,0
	Résultat final <i>Final result</i>	conforme / compliant						
N°2	Valeurs mesurées <i>Measured values</i>	58,70	-	-	33,47	37,30	0,001	0,12
	Facteurs de régénération (Ki) additifs <i>Regeneration factors (Ki) additive</i>	2,6143	-	-	0,7628	0,9788	0,1294	-
	Valeurs finales <i>Final values</i>	61,3	-	-	34,2	38,3	0,13	0,12
	Valeurs limites <i>Limit values</i>	500	-	-	80	170	4,5	6,0
	Résultat final <i>Final result</i>	conforme / compliant						
N°3	Valeurs mesurées <i>Measured values</i>	41,48	-	-	31,91	36,00	0,37	0,16
	Facteurs de régénération (Ki) additifs <i>Regeneration factors (Ki) additive</i>	2,6143	-	-	0,7628	0,9788	0,1294	-
	Valeurs finales <i>Final values</i>	44,1	-	-	32,7	37,0	0,50	0,20
	Valeurs limites <i>Limit values</i>	500	-	-	80	170	4,5	6,0
	Résultat final <i>Final result</i>	conforme / compliant						

s.o. / n.a. : sans objet / not applicable

7. ÉMISSION DE CO2 MESURÉE (ÉTAPE 1) – TYPE 1
MESURED CO2 EMISSION (STEP 1) - TYPE 1

Véhicule <i>Vehicle</i>	Phase 1 (Low) (g/km)	Phase 2 (Medium) (g/km)	Phase 3 (High) (g/km)	Phase 4 (Extra High) (g/km)	Global (g/km)
N°1	150,25	119,61	104,48	136,00	124,82
N°2	140,97	111,40	102,66	131,53	119,77
N°3	150,68	123,93	110,74	136,94	128,93



8. FAMILLE RDE
RDE FAMILY CRITERIA

Référence de famille
Family reference

: 2-VF7-DP

9. VALEURS CO2 DÉCLARÉES SUR LE COC
DECLARED CO2 VALUES FROM COC

Emission de CO ₂ (g/km) <i>CO₂ Emission (g/km)</i>	Véhicule N°1 <i>Vehicle N°1</i>	Véhicule N°2 <i>Vehicle N°2</i>	Véhicule N°3 <i>Vehicle N°3</i>
Basse vitesse <i>Low</i>	129	127	148
Moyenne vitesse <i>Mid</i>	116	113	124
Haute vitesse <i>High</i>	111	108	112
Extra-haute vitesse <i>Extra-High</i>	140	137	145
Combinée <i>Combined</i>	125	122	131

10. CONDITIONS D'ESSAI POUR L'ESSAI RDE
TEST CONDITIONS FOR RDE TEST

	Véhicule N°1 <i>Vehicle N°1</i>	Véhicule N°2 <i>Vehicle N°2</i>	Véhicule N°3 <i>Vehicle N°3</i>
Date des essais <i>Date of tests</i>	17/08/2023	10/08/2023	08/08/2023
Lieu de l'essai <i>Place of tests</i>	Montlhéry, France <i>Montlhéry, France</i>	Montlhéry, France <i>Montlhéry, France</i>	Montlhéry, France <i>Montlhéry, France</i>
Démarrage à chaud <i>Hot start</i>	oui / yes	non / no	non / no
Kilométrage au début de l'essai (km) <i>Odometer value at test start (km)</i>	32862	24740	19408
Kilométrage à la fin de l'essai (km) <i>Odometer value at test end (km)</i>	32945	24843	19492
Charge artificielle (% d'écart par rapport à la charge) <i>Artificial payload (% deviation from the payload)</i>	0	66	0
Correlation PEMS-banc à rouleaux (réalisée sur les véhicules testés) <i>PEMS validation procedure (carried out on tested vehicles)</i>	non réalisée <i>not carried out</i>	non réalisée <i>not carried out</i>	non réalisée <i>not carried out</i>

11. ÉMISSIONS DE POLLUANTS - RDE
POLLUTANT EMISSIONS - RDE

Véhicule <i>Vehicle</i>		N° 1			N° 2			N° 3		
Emissions de polluants <i>Pollutants emissions</i>		NOx [mg/km]	CO [mg/km]	PN [#.10 ¹¹ /km]	NOx [mg/km]	CO [mg/km]	PN [#.10 ¹¹ /km]	NOx [mg/km]	CO [mg/km]	PN [#.10 ¹¹ /km]
Parcours urbain <i>Urban trip</i>	Valeurs mesurées $m_{RDE,u}$ <i>Measured values</i>	35,15	126,89	4,072	40,94	162,20	0,392	37,08	172,99	0,297
	Facteur d'évaluation RF_u <i>Evaluation factor</i>	0,9000			1,0000			1,0000		
	Valeurs calculées $M_{RDE,u}$ <i>Calculated values</i>	31,55	113,89	3,655	40,94	162,20	0,392	37,08	172,99	0,297
	Facteurs de régénération (Ki) additifs <i>Regeneration factors (Ki) additive</i>	0,7628	2,6143	-	0,7628	2,6143	-	0,7628	2,6143	-
	Valeurs finales <i>Final values</i>	32,3	116,5	3,66	41,7	164,8	0,39	37,8	175,6	0,30
	Facteurs de conformité <i>Conformity factors</i>	0,40	s.o. / n.a.	0,61	0,52	s.o. / n.a.	0,07	0,47	s.o. / n.a.	0,05
Parcours total <i>Total trip</i>	Valeurs mesurées $m_{RDE,t}$ <i>Measured values</i>	31,01	88,40	2,253	21,14	89,65	0,330	19,47	104,46	0,412
	Facteur d'évaluation RF_t <i>Evaluation factor</i>	1,0000			1,0000			1,0000		
	Valeurs calculées $M_{RDE,t}$ <i>Calculated values</i>	31,01	88,40	2,253	21,14	89,65	0,330	19,47	104,46	0,412
	Facteurs de régénération (Ki) additif <i>Regeneration factors (Ki) additive</i>	0,7628	2,6143	-	0,7628	2,6143	-	0,7628	2,6143	-
	Valeurs finales <i>Final values</i>	31,8	91,0	2,25	21,9	92,3	0,33	20,2	107,1	0,41
	Facteurs de conformité <i>Conformity factors</i>	0,40	s.o. / n.a.	0,38	0,27	s.o. / n.a.	0,06	0,25	s.o. / n.a.	0,07
Valeurs limites <i>Limit values</i>	Limites Euro 6 applicables <i>Applicable Euro 6 limits</i>	80	500	6,0	80	500	6,0	80	500	6,0
	Facteurs de conformité <i>Conformity factors</i>	1,43	s.o. / n.a.	1+ 0,50	1,43	s.o. / n.a.	1+ 0,50	1,43	s.o. / n.a.	1+ 0,50
	Limites d'émissions à ne pas dépasser <i>Not to exceed limits</i>	114,4	s.o. / n.a.	9,0	114,4	s.o. / n.a.	9,0	114,4	s.o. / n.a.	9,0
Résultat final <i>Final result</i>		conforme / compliant			conforme / compliant			conforme / compliant		

s.o. / n.a. : sans objet / not applicable



12. ÉMISSION DE CO2 MESURÉE - RDE

MESURED CO2 EMISSION – RDE

Véhicule <i>Vehicle</i>	Urbain (g/km) <i>Urban (g/km)</i>	Rural (g/km) <i>Rural (g/km)</i>	Voie rapide (g/km) <i>Motorway (g/km)</i>	Parcours (g/km) <i>Trip (g/km)</i>
N°1	164,90	134,21	144,36	148,28
N°2	139,63	103,79	134,67	126,05
N°3	144,94	108,08	137,16	129,84

13. CARACTERISTIQUES ESSAIS RDE

RDE TESTS CHARACTERISTICS

Paramètre <i>Parameter</i>		N°1	N°2	N°3	Limites réglementaires <i>Legislation boundaries</i>
Durée du parcours <i>Trip Duration (min:s)</i>		93	99	99	90-120min
Distance du parcours (km) <i>Trip Distance (km)</i>		82,74	83,45	83,39	> 46 km
Durée d'arrêt (% de l'urbain) <i>Stop Duration (% of urban)</i>		9,4	8,1	10,3	6-30%
Distance partagée (%) (et leur distance respective) <i>Distance share (%) (and typical km-distance)</i>	Urbain <i>Urban</i>	36,6	37,6	37,3	29-44% & > 16 km
	Rural <i>Rural</i>	35,4	33,9	35,2	23-43% & > 16 km
	Voie rapide <i>Motorway</i>	28,0	28,5	27,5	23-43% & > 16 km
Vitesse moyenne (km/h) <i>Average Speed (km/h)</i>	Urbain <i>Urban</i>	31,11	29,86	29,40	15-40 km/h
	Rural <i>Rural</i>	78,76	75,79	75,79	60-90 km/h
	Voie rapide <i>Motorway</i>	110,75	108,59	109,06	100-145 km/h
Voie rapide (>100km/h) (min:s) <i>Motorway (>100km/h) (min:s)</i>		11	11	11	> 5 min
Altitude maximum (m) <i>Max altitude (m)</i>		180,5	170,7	167,1	< 700m
Différence d'altitude (fin-début) (m) <i>Altitude difference (end-start) (m)</i>		3	10	13	< 100 m
Température minimum (°C) <i>Minimum Temperature (°C)</i>		24,44	19,21	16,92	3°C (-2°C ; 3°C)
Température maximum (°C) <i>Maximum Temperature (°C)</i>		27,68	24,32	21,76	30°C (30°C ; 35°C)
V*Apos_95% (W/kg) (m²/s³)	Urbain <i>Urban</i>	8,101	7,768	8,712	<=18.622 (m²/s³)
	Rural <i>Rural</i>	16,209	13,435	12,701	<=24.7 (m²/s³)
	Voie rapide <i>Motorway</i>	18,356	16,550	20,279	<=28.016 (m²/s³)
RPA (m/s²)	Urbain <i>Urban</i>	0,177	0,160	0,164	>= 0.126 (m/s²)
	Rural <i>Rural</i>	0,077	0,072	0,077	>= 0.052 (m/s²)
	Voie rapide <i>Motorway</i>	0,093	0,091	0,114	>= 0.025 (m/s²)

14. MATERIEL UTILISÉ POUR L'ESSAI RDE

EQUIPMENT USED FOR RDE TEST

Véhicule / <i>Vehicle</i>	Carburant / <i>fuel</i>	PN (AVL)	Débitmètre / Exhaust <i>flowmeter (AVL)</i>	Analyseur de gaz / Gaz <i>analyser (AVL)</i>
N°1	B7	EMI0125	DEG0081	ANA0144
N°2	B7	EMI0125	DEG0081	ANA0144
N°3	B7	EMI0125	DEG0081	ANA0144



15. CORRELATION ENTRE PEMS ET CVS
CORRELATION BETWEEN PEMS AND CVS

Sans objet
Not applicable



Annexe 2 « Appendices 1 des véhicules sélectionnés »
Annex 2 "Appendices 1 of the selected vehicles"



Appendice 1

Critères applicables pour la sélection des véhicules et la décision de refus des véhicules

Sélection des véhicules aux fins des essais de conformité en service au regard des émissions

	x = critères d'exclusion	X = vérifié et notifié	Confidentiel	
Date :			x	16/08/2023
Nom de l'enquêteur :			x	UTAC
Lieu de l'essai :			x	UTAC / Montlhéry
Pays d'immatriculation (dans l'UE uniquement):		x		FRANCE
Numéro de plaque d'immatriculation :		x	x	GE-770-WC
Kilométrage : le véhicule doit afficher entre 15 000 km (ou 30 000 km pour les essais d'émissions par évaporation) et 100 000 km	x			32 859 Km
Date de première immatriculation : le véhicule doit être âgé de 6 mois (ou 12 mois pour les essais d'émissions par évaporation) à 5 ans	x			23/02/2022
Code VIN :		x		VF72CYHSMN4149649
Classe d'émission et caractère :		x		715/2007*2018/1832 AP EURO 6
Pays d'immatriculation : Le véhicule doit être immatriculé dans l'UE	x	x		FRANCE
Modèle :		x		C3 Aircross
Code du moteur :		x		YH01
Cylindrée [l] :		x		1.499
Puissance du moteur (kW) :		x		81
Type de boîte de vitesses (automatique/manuelle) :		x		Manuelle (6 rapports)
Essieu moteur (FWD/AWD/RWD) :		x		FWD
Dimensions des pneumatiques (avant et arrière si différentes):		x		215/50 R17
Le véhicule est-il concerné par une campagne de rappel ou d'entretien ? Dans l'affirmative : laquelle ? Les réparations prévues par la campagne ont-elles déjà été effectuées ? Les réparations doivent avoir été effectuées.	x	x		Non



	Examen et entretien du véhicule	X = critères d'exclusion / F = véhicule défectueux	X = vérifié et notifié	
1	Niveau du réservoir de carburant (plein / vide) : Le témoin de réserve de carburant est-il allumé ? Dans l'affirmative, réapprovisionner avant l'essai.		x	Plein fait avec carburant de ref après procédure de vidange (Fiche carburant dispo dans dossier)
2	Des témoins lumineux du tableau de bord sont-ils allumés, indiquant un problème au système de post-traitement du véhicule ou de l'échappement qui ne peut pas être résolu par un entretien normal ? (Témoin d'erreur, témoin d'entretien, etc. ?) Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x	x	Non
3	Le témoin SCR reste-t-il allumé après la mise en marche du moteur ? Dans l'affirmative, il convient d'ajouter de l'AdBlue ou de procéder à la réparation avant d'utiliser le véhicule pour les essais.	x		Non
4	Inspection visuelle du système d'échappement : Vérifier la présence de fuites entre le collecteur d'échappement et l'extrémité du tuyau d'échappement. Vérifier et documenter (avec photos) En cas de détériorations ou de fuites, le véhicule est déclaré défectueux.	x		Aucune fuite détectée
5	Composants pertinents liés aux gaz d'échappement : Vérifier la présence de détériorations et documenter (avec photos) tous les composants pertinents liés aux émissions. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux.	x		Ok (voir photos)
6	Système d'évaporation : Pressuriser le système d'alimentation en carburant (du côté de la cartouche), vérifier la présence de fuites dans un environnement à température ambiante constante, procéder à un test d'odeur avec FID autour et à l'intérieur du véhicule. Si le test olfactif avec FID échoue, le véhicule est déclaré défectueux.	x		-
7	Échantillon de carburant : Prélever un échantillon de carburant dans le réservoir.		x	Fiche carburant dans dossier
8	Filtre à air et filtre à huile : Vérifier la présence de contamination et de détériorations et remplacer les filtres en cas de détériorations ou de forte contamination ou s'il reste moins de 800 km avant le remplacement suivant recommandé.		x	Ok
9	Liquide lave-glace (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Vider le réservoir de liquide lave-glace et le remplir d'eau chaude.		x	-
10	Roues (avant et arrière) : Vérifier si les roues peuvent tourner librement ou si elles sont bloquées par le frein Si elles sont bloquées, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x		Aucun point dur



11	Pneumatiques (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Enlever la roue de secours, placer des pneumatiques stabilisés si les pneumatiques ont été remplacés moins de 15 000 km auparavant. N'utiliser que des pneumatiques d'été et toutes saisons		x	-
12	Courroies d'entraînement et couvercle du refroidisseur. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux Documenter avec photos.	x		Ok
13	Vérification des niveaux de liquide : Vérifier les niveaux maximum et minimum (huile moteur, liquide de refroidissement) / faire l'appoint si en deçà du minimum.		x	Niveaux OK
14	Trappe du réservoir (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Vérifier que la ligne de niveau à l'intérieur de la trappe est complètement exempte de résidus ou rincer à l'eau chaude.		x	-
15	Flexibles à dépression et câblage électrique : Vérifier l'intégrité de l'ensemble En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	x		Ok
16	Injecteurs / câblage : Vérifier tous les câbles et les tuyaux de carburant. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	x		Ok
17	Câble d'allumage (essence) : Vérifier les bougies, les câbles, etc. En cas de détérioration, les remplacer.		x	Ok
18	EGR et catalyseur, filtre à particules : Vérifier tous les câbles, les fils et les capteurs En cas de manipulation, le véhicule ne peut pas être sélectionné En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	x		Ok
19	Conditions de sécurité : Vérifier que les pneumatiques, la carrosserie du véhicule, l'état du système électrique et du système de freinage sont dans de bonnes conditions de sécurité pour les essais et sont conformes aux règles de circulation routière Si tel n'est pas le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x		Ok
20	Semi-remorque Au besoin, les câbles électriques nécessaires au raccordement de la semi-remorque sont-ils présents?		x	-
21	Modifications aérodynamiques : Vérifier qu'il n'existe aucun élément de modification aérodynamique provenant du marché des pièces de rechange qui ne puisse être enlevé avant l'exécution des essais (coffres de toit, barres de chargement, ailerons, etc.) et qu'aucun composant aérodynamique standard n'est absent (déflecteurs avant, diffuseurs, séparateurs, etc.). Si tel est le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné. Documenter avec photos.	x		Aucune modification



22	Vérifier s'il y a moins de 800 km avant le prochain entretien programmé. Dans l'affirmative, effectuer l'entretien du véhicule.		x	Ok
23	Toutes les vérifications nécessitant des connexions OBD à effectuer avant et/ou après la fin des essais.		x	Fait
24	Numéro de pièce, numéro d'étalonnage et totaux de contrôle pour le module de commande du groupe motopropulseur.		x	Cal ID: 9695605780 N° Cal: \$d5 \$9e \$7c \$6b
25	Diagnostic OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire les codes de diagnostic d'anomalie et imprimer un journal des erreurs.		x	Aucun défaut
26	Demande d'informations sur le véhicule dans le "mode service 09" du système OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire le mode service 09. Enregistrer les informations.		x	Aucun défaut
27	Mode 07 du système OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire le mode service 07. Enregistrer les informations.			Aucun défaut



Appendice 1

Critères applicables pour la sélection des véhicules et la décision de refus des véhicules

Sélection des véhicules aux fins des essais de conformité en service au regard des émissions

ALR AUTOMOBILES

CITROEN C3 AIRCROSS GE-770-WC

VIN / VF72CYHSMN4149649

Entretien avec le propriétaire du véhicule (le propriétaire ne devra répondre qu'aux questions principales et n'aura aucune connaissance des conséquences des réponses)	
Nom du propriétaire (disponible uniquement pour l'organisme d'inspection ou le laboratoire accrédité/service technique).	PARCOTO SERVICE
Données de contact (adresse/téléphone) (disponibles uniquement pour l'organisme d'inspection ou le laboratoire accrédité/service technique).	57 Avenue de Bretagne 76100 ROUEN
À combien de propriétaires le véhicule a-t-il appartenu ?	FLOTTE LOCATION
Le compteur kilométrique a-t-il présenté un dysfonctionnement ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Le véhicule a-t-il été destiné à l'un des usages suivants ?	
Voiture d'exposition ?	NON
Taxi ?	NON
Véhicule de livraison ?	NON
Compétition / sports automobiles ?	NON
Voiture de location ?	FLOTTE LOCATION
Le véhicule a-t-il transporté des charges lourdes au-delà des spécifications du constructeur ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Pas a notre connaissance
Des réparations importantes ont-elles été apportées au moteur ou au véhicule ?	NON
Des réparations non autorisées ont-elles été apportées au moteur ou au véhicule ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Le véhicule a-t-il fait l'objet d'une augmentation ou d'un réglage de la puissance ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Une pièce du système de post-traitement des émissions et/ou du système d'alimentation en carburant a-t-elle été remplacée ? Des pièces d'origine ont-elles été utilisées ? Si des pièces d'origine n'ont pas été utilisées, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Une pièce du système de post-traitement des émissions a-t-elle été enlevée de manière permanente ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Des dispositifs non autorisés ont-ils été installés (réducteur d'urée, émulateur, etc.) ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Le véhicule a-t-il été impliqué dans un accident grave ? Fournir une liste des dommages et des réparations effectuées par la suite.	NON
La voiture a-t-elle été utilisée dans le passé avec un type de carburant non adapté (c.-à-d. de l'essence au lieu de gazole) ? La voiture a-t-elle été utilisée avec du carburant de qualité UE non disponible commercialement (marché noir ou mélange de carburant) ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON



Avez-vous utilisé au cours du dernier mois un déodorant, un vaporisateur pour habitacle, un nettoyant de freins ou toute autre source d'émissions élevées d'hydrocarbures autour du véhicule ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	Pas a notre connaissance
De l'essence s'est-elle déversée à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule au cours des 3 derniers mois ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	NON
Quelqu'un a-t-il fumé dans la voiture au cours des 12 derniers mois ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	Pas a notre connaissance
Avez-vous appliqué à la voiture une protection contre la corrosion, des autocollants, une protection du bas de caisse, ou toute autre source potentielle de composés volatils ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	NON
La voiture a-t-elle été repeinte ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	Pas a notre connaissance
Où utilisez-vous le plus souvent votre véhicule ?	
% autoroute	?
% hors agglomération	?
% agglomération	?
Avez-vous utilisé le véhicule dans un pays non-membre de l'UE pendant plus de 10 % du temps de conduite ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Dans quel pays le véhicule a-t-il été approvisionné en carburant lors des deux derniers ravitaillements ? Si, au cours des deux derniers ravitaillements, le véhicule a été approvisionné en carburant en dehors d'un pays appliquant les normes de carburant de l'UE, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	FRANCE
Un additif pour carburant, non approuvé par le constructeur, a-t-il été utilisé ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Le véhicule a-t-il été entretenu et utilisé conformément aux instructions du constructeur ? Si tel n'est pas le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Oui
Historique d'entretien et de réparation complet, y compris les retours en usine. Si la documentation complète ne peut pas être fournie, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	18/07/2023 32 500 KM



Appendice 1

Critères applicables pour la sélection des véhicules et la décision de refus des véhicules

Sélection des véhicules aux fins des essais de conformité en service au regard des émissions

	x = critères d'exclusion	X = vérifié et notifié	Confidentiel	
Date :			x	07/08/2023
Nom de l'enquêteur :			x	UTAC
Lieu de l'essai :			x	UTAC / Montlhéry
Pays d'immatriculation (dans l'UE uniquement):		x		FRANCE
Numéro de plaque d'immatriculation :		x	x	GF-609-AC
Kilométrage : le véhicule doit afficher entre 15 000 km (ou 30 000 km pour les essais d'émissions par évaporation) et 100 000 km	x			24 706 Km
Date de première immatriculation : le véhicule doit être âgé de 6 mois (ou 12 mois pour les essais d'émissions par évaporation) à 5 ans	x			03/03/2022
Code VIN :		x		VF72CYHSMN4165095
Classe d'émission et caractère :		x		715/2007*2018/1832 AP EURO 6
Pays d'immatriculation : Le véhicule doit être immatriculé dans l'UE	x	x		FRANCE
Modèle :		x		C3 Aircross
Code du moteur :		x		YH01
Cylindrée [l] :		x		1.499
Puissance du moteur (kW) :		x		81
Type de boîte de vitesses (automatique/manuelle) :		x		Manuelle (6 rapports)
Essieu moteur (FWD/AWD/RWD) :		x		FWD
Dimensions des pneumatiques (avant et arrière si différentes):		x		205/60 R16 92H
Le véhicule est-il concerné par une campagne de rappel ou d'entretien ? Dans l'affirmative : laquelle ? Les réparations prévues par la campagne ont-elles déjà été effectuées ? Les réparations doivent avoir été effectuées.	x	x		Non



	Examen et entretien du véhicule	X = critères d'exclusion / F = véhicule défectueux	X = vérifié et notifié	
1	Niveau du réservoir de carburant (plein / vide) : Le témoin de réserve de carburant est-il allumé ? Dans l'affirmative, réapprovisionner avant l'essai.		x	Plein fait avec carburant de ref après procédure de vidange (Fiche carburant dispo dans dossier)
2	Des témoins lumineux du tableau de bord sont-ils allumés, indiquant un problème au système de post-traitement du véhicule ou de l'échappement qui ne peut pas être résolu par un entretien normal ? (Témoin d'erreur, témoin d'entretien, etc. ?) Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x	x	Non
3	Le témoin SCR reste-t-il allumé après la mise en marche du moteur ? Dans l'affirmative, il convient d'ajouter de l'AdBlue ou de procéder à la réparation avant d'utiliser le véhicule pour les essais.	x		Non
4	Inspection visuelle du système d'échappement : Vérifier la présence de fuites entre le collecteur d'échappement et l'extrémité du tuyau d'échappement. Vérifier et documenter (avec photos) En cas de détériorations ou de fuites, le véhicule est déclaré défectueux.	x		Aucune fuite détectée
5	Composants pertinents liés aux gaz d'échappement : Vérifier la présence de détériorations et documenter (avec photos) tous les composants pertinents liés aux émissions. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux.	x		Ok (voir photos)
6	Système d'évaporation : Pressuriser le système d'alimentation en carburant (du côté de la cartouche), vérifier la présence de fuites dans un environnement à température ambiante constante, procéder à un test d'odeur avec FID autour et à l'intérieur du véhicule. Si le test olfactif avec FID échoue, le véhicule est déclaré défectueux.	x		-
7	Échantillon de carburant : Prélever un échantillon de carburant dans le réservoir.		x	Fiche carburant dans dossier
8	Filtre à air et filtre à huile : Vérifier la présence de contamination et de détériorations et remplacer les filtres en cas de détériorations ou de forte contamination ou s'il reste moins de 800 km avant le remplacement suivant recommandé.		x	Ok
9	Liquide lave-glace (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Vider le réservoir de liquide lave-glace et le remplir d'eau chaude.		x	-
10	Roues (avant et arrière) : Vérifier si les roues peuvent tourner librement ou si elles sont bloquées par le frein Si elles sont bloquées, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x		Aucun point dur

11	Pneumatiques (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Enlever la roue de secours, placer des pneumatiques stabilisés si les pneumatiques ont été remplacés moins de 15 000 km auparavant. N'utiliser que des pneumatiques d'été et toutes saisons		x	-
12	Courroies d'entraînement et couvercle du refroidisseur. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux Documenter avec photos.	x		Ok
13	Vérification des niveaux de liquide : Vérifier les niveaux maximum et minimum (huile moteur, liquide de refroidissement) / faire l'appoint si en deçà du minimum.		x	Niveaux OK
14	Trappe du réservoir (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Vérifier que la ligne de niveau à l'intérieur de la trappe est complètement exempte de résidus ou rincer à l'eau chaude.		x	-
15	Flexibles à dépression et câblage électrique : Vérifier l'intégrité de l'ensemble En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	x		Ok
16	Injecteurs / câblage : Vérifier tous les câbles et les tuyaux de carburant. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	x		Ok
17	Câble d'allumage (essence) : Vérifier les bougies, les câbles, etc. En cas de détérioration, les remplacer.		x	Ok
18	EGR et catalyseur, filtre à particules : Vérifier tous les câbles, les fils et les capteurs En cas de manipulation, le véhicule ne peut pas être sélectionné En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	x		Ok
19	Conditions de sécurité : Vérifier que les pneumatiques, la carrosserie du véhicule, l'état du système électrique et du système de freinage sont dans de bonnes conditions de sécurité pour les essais et sont conformes aux règles de circulation routière Si tel n'est pas le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x		Ok
20	Semi-remorque Au besoin, les câbles électriques nécessaires au raccordement de la semi-remorque sont-ils présents?		x	-
21	Modifications aérodynamiques : Vérifier qu'il n'existe aucun élément de modification aérodynamique provenant du marché des pièces de rechange qui ne puisse être enlevé avant l'exécution des essais (coffres de toit, barres de chargement, ailerons, etc.) et qu'aucun composant aérodynamique standard n'est absent (déflecteurs avant, diffuseurs, séparateurs, etc.). Si tel est le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné. Documenter avec photos.	x		Aucune modification



22	Vérifier s'il y a moins de 800 km avant le prochain entretien programmé. Dans l'affirmative, effectuer l'entretien du véhicule.		x	Ok
23	Toutes les vérifications nécessitant des connexions OBD à effectuer avant et/ou après la fin des essais.		x	Fait
24	Numéro de pièce, numéro d'étalonnage et totaux de contrôle pour le module de commande du groupe motopropulseur.		x	Cal ID: 9695605780 N° Cal: \$d5 \$9e \$7c \$6b
25	Diagnostic OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire les codes de diagnostic d'anomalie et imprimer un journal des erreurs.		x	Aucun défaut
26	Demande d'informations sur le véhicule dans le "mode service 09" du système OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire le mode service 09. Enregistrer les informations.		x	Aucun défaut
27	Mode 07 du système OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire le mode service 07. Enregistrer les informations.			Aucun défaut



Appendice 1

Critères applicables pour la sélection des véhicules et la décision de refus des véhicules

Sélection des véhicules aux fins des essais de conformité en service au regard des émissions

ALR AUTOMOBILES

CITROEN C3 AIRCROSS GF-609-AC

VIN / VF72CYHSMN4165095

Entretien avec le propriétaire du véhicule (le propriétaire ne devra répondre qu'aux questions principales et n'aura aucune connaissance des conséquences des réponses)	
Nom du propriétaire (disponible uniquement pour l'organisme d'inspection ou le laboratoire accrédité/service technique).	RAC FINANCE SAS
Données de contact (adresse/téléphone) (disponibles uniquement pour l'organisme d'inspection ou le laboratoire accrédité/service technique).	6 Avenue Gustave EIFFEL 78 180 MONTIGNY LE BRETONNEUX
À combien de propriétaires le véhicule a-t-il appartenu ?	FLOTTE LOCATION
Le compteur kilométrique a-t-il présenté un dysfonctionnement ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Le véhicule a-t-il été destiné à l'un des usages suivants ?	
Voiture d'exposition ?	NON
Taxi ?	NON
Véhicule de livraison ?	NON
Compétition / sports automobiles ?	NON
Voiture de location ?	FLOTTE LOCATION
Le véhicule a-t-il transporté des charges lourdes au-delà des spécifications du constructeur ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Pas a notre connaissance
Des réparations importantes ont-elles été apportées au moteur ou au véhicule ?	NON
Des réparations non autorisées ont-elles été apportées au moteur ou au véhicule ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Le véhicule a-t-il fait l'objet d'une augmentation ou d'un réglage de la puissance ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Une pièce du système de post-traitement des émissions et/ou du système d'alimentation en carburant a-t-elle été remplacée ? Des pièces d'origine ont-elles été utilisées ? Si des pièces d'origine n'ont pas été utilisées, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Une pièce du système de post-traitement des émissions a-t-elle été enlevée de manière permanente ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Des dispositifs non autorisés ont-ils été installés (réducteur d'urée, émulateur, etc.) ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Le véhicule a-t-il été impliqué dans un accident grave ? Fournir une liste des dommages et des réparations effectuées par la suite.	NON
La voiture a-t-elle été utilisée dans le passé avec un type de carburant non adapté (c.-à-d. de l'essence au lieu de gazole)? La voiture a-t-elle été utilisée avec du carburant de qualité UE non disponible commercialement (marché noir ou mélange de carburant ?) Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON



Avez-vous utilisé au cours du dernier mois un déodorant, un vaporisateur pour habitacle, un nettoyant de freins ou toute autre source d'émissions élevées d'hydrocarbures autour du véhicule ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	Pas a notre connaissance
De l'essence s'est-elle déversée à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule au cours des 3 derniers mois ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	NON
Quelqu'un a-t-il fumé dans la voiture au cours des 12 derniers mois ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	Pas a notre connaissance
Avez-vous appliqué à la voiture une protection contre la corrosion, des autocollants, une protection du bas de caisse, ou toute autre source potentielle de composés volatils ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	NON
La voiture a-t-elle été repeinte ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	Pas a notre connaissance
Où utilisez-vous le plus souvent votre véhicule ?	
% autoroute	?
% hors agglomération	?
% agglomération	?
Avez-vous utilisé le véhicule dans un pays non-membre de l'UE pendant plus de 10 % du temps de conduite ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Dans quel pays le véhicule a-t-il été approvisionné en carburant lors des deux derniers ravitaillements ? Si, au cours des deux derniers ravitaillements, le véhicule a été approvisionné en carburant en dehors d'un pays appliquant les normes de carburant de l'UE, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	FRANCE
Un additif pour carburant, non approuvé par le constructeur, a-t-il été utilisé ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Le véhicule a-t-il été entretenu et utilisé conformément aux instructions du constructeur ? Si tel n'est pas le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Oui
Historique d'entretien et de réparation complet, y compris les retours en usine. Si la documentation complète ne peut pas être fournie, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	18/07/2023 24 416 KM



Appendice 1

Critères applicables pour la sélection des véhicules et la décision de refus des véhicules

Sélection des véhicules aux fins des essais de conformité en service au regard des émissions

	x = critères d'exclusion	X = vérifié et notifié	Confidentiel	
Date :			x	01/08/2023
Nom de l'enquêteur :			x	UTAC
Lieu de l'essai :			x	UTAC / Montlhéry
Pays d'immatriculation (dans l'UE uniquement):		x		ALLEMAGNE
Numéro de plaque d'immatriculation :		x	x	SB B1274
Kilométrage : le véhicule doit afficher entre 15 000 km (ou 30 000 km pour les essais d'émissions par évaporation) et 100 000 km	x			19 299 Km
Date de première immatriculation : le véhicule doit être âgé de 6 mois (ou 12 mois pour les essais d'émissions par évaporation) à 5 ans	x			24/02/2022
Code VIN :		x		VF72CYHX1N4125321
Classe d'émission et caractère :		x		715/2007*2018/1832 AP EURO 6
Pays d'immatriculation : Le véhicule doit être immatriculé dans l'UE	x	x		Allemagne
Modèle :		x		C3 Aircross (2C)
Code du moteur :		x		YH01
Cylindrée [l] :		x		1.499
Puissance du moteur (kW) :		x		88
Type de boîte de vitesses (automatique/manuelle) :		x		Automatique (6 rapports)
Essieu moteur (FWD/AWD/RWD) :		x		FWD
Dimensions des pneumatiques (avant et arrière si différentes):		x		195/60R16
Le véhicule est-il concerné par une campagne de rappel ou d'entretien ? Dans l'affirmative : laquelle ? Les réparations prévues par la campagne ont-elles déjà été effectuées ? Les réparations doivent avoir été effectuées.	x	x		Non



	Examen et entretien du véhicule	X = critères d'exclusion / F = véhicule défectueux	X = vérifié et notifié	
1	Niveau du réservoir de carburant (plein / vide) : Le témoin de réserve de carburant est-il allumé ? Dans l'affirmative, réapprovisionner avant l'essai.		x	Plein fait avec carburant de ref après procédure de vidange (Fiche carburant dispo dans dossier)
2	Des témoins lumineux du tableau de bord sont-ils allumés, indiquant un problème au système de post-traitement du véhicule ou de l'échappement qui ne peut pas être résolu par un entretien normal ? (Témoin d'erreur, témoin d'entretien, etc. ?) Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x	x	Non
3	Le témoin SCR reste-t-il allumé après la mise en marche du moteur ? Dans l'affirmative, il convient d'ajouter de l'AdBlue ou de procéder à la réparation avant d'utiliser le véhicule pour les essais.	x		OK
4	Inspection visuelle du système d'échappement : Vérifier la présence de fuites entre le collecteur d'échappement et l'extrémité du tuyau d'échappement. Vérifier et documenter (avec photos) En cas de détériorations ou de fuites, le véhicule est déclaré défectueux.	x		Aucune fuite détectée
5	Composants pertinents liés aux gaz d'échappement : Vérifier la présence de détériorations et documenter (avec photos) tous les composants pertinents liés aux émissions. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux.	x		Ok (voir photos)
6	Système d'évaporation : Pressuriser le système d'alimentation en carburant (du côté de la cartouche), vérifier la présence de fuites dans un environnement à température ambiante constante, procéder à un test d'odeur avec FID autour et à l'intérieur du véhicule. Si le test olfactif avec FID échoue, le véhicule est déclaré défectueux.	x		-
7	Échantillon de carburant : Prélever un échantillon de carburant dans le réservoir.		x	Fiche carburant dans dossier
8	Filtre à air et filtre à huile : Vérifier la présence de contamination et de détériorations et remplacer les filtres en cas de détériorations ou de forte contamination ou s'il reste moins de 800 km avant le remplacement suivant recommandé.		x	Ok
9	Liquide lave-glace (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Vider le réservoir de liquide lave-glace et le remplir d'eau chaude.		x	-
10	Roues (avant et arrière) : Vérifier si les roues peuvent tourner librement ou si elles sont bloquées par le frein Si elles sont bloquées, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x		Aucun point dur



11	Pneumatiques (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Enlever la roue de secours, placer des pneumatiques stabilisés si les pneumatiques ont été remplacés moins de 15 000 km auparavant. N'utiliser que des pneumatiques d'été et toutes saisons		x	-
12	Courroies d'entraînement et couvercle du refroidisseur. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux Documenter avec photos.	x		Ok
13	Vérification des niveaux de liquide : Vérifier les niveaux maximum et minimum (huile moteur, liquide de refroidissement) / faire l'appoint si en deçà du minimum.		x	Niveaux OK
14	Trappe du réservoir (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Vérifier que la ligne de niveau à l'intérieur de la trappe est complètement exempte de résidus ou rincer à l'eau chaude.		x	-
15	Flexibles à dépression et câblage électrique : Vérifier l'intégrité de l'ensemble En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	x		Ok
16	Injecteurs / câblage : Vérifier tous les câbles et les tuyaux de carburant. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	x		Ok
17	Câble d'allumage (essence) : Vérifier les bougies, les câbles, etc. En cas de détérioration, les remplacer.		x	Ok
18	EGR et catalyseur, filtre à particules : Vérifier tous les câbles, les fils et les capteurs En cas de manipulation, le véhicule ne peut pas être sélectionné En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	x		Ok
19	Conditions de sécurité : Vérifier que les pneumatiques, la carrosserie du véhicule, l'état du système électrique et du système de freinage sont dans de bonnes conditions de sécurité pour les essais et sont conformes aux règles de circulation routière Si tel n'est pas le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x		Ok
20	Semi-remorque Au besoin, les câbles électriques nécessaires au raccordement de la semi-remorque sont-ils présents?		x	-
21	Modifications aérodynamiques : Vérifier qu'il n'existe aucun élément de modification aérodynamique provenant du marché des pièces de rechange qui ne puisse être enlevé avant l'exécution des essais (coffres de toit, barres de chargement, ailerons, etc.) et qu'aucun composant aérodynamique standard n'est absent (déflecteurs avant, diffuseurs, séparateurs, etc.). Si tel est le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné. Documenter avec photos.	x		Aucune modification

22	Vérifier s'il y a moins de 800 km avant le prochain entretien programmé. Dans l'affirmative, effectuer l'entretien du véhicule.		x	Ok
23	Toutes les vérifications nécessitant des connexions OBD à effectuer avant et/ou après la fin des essais.		x	Fait
24	Numéro de pièce, numéro d'étalonnage et totaux de contrôle pour le module de commande du groupe motopropulseur.		x	Cal ID: non-visible N° Cal: \$27 \$b1 \$3b \$06
25	Diagnostic OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire les codes de diagnostic d'anomalie et imprimer un journal des erreurs.		x	Aucun défaut
26	Demande d'informations sur le véhicule dans le "mode service 09" du système OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire le mode service 09. Enregistrer les informations.		x	Aucun défaut
27	Mode 07 du système OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire le mode service 07. Enregistrer les informations.			Aucun défaut



Appendice 1

Critères applicables pour la sélection des véhicules et la décision de refus des véhicules

Sélection des véhicules aux fins des essais de conformité en service au regard des émissions

VO LINK
01 360 BELIGNEUX

CITROEN C3 AIRCROSS SB B1574
VIN / VF72CYHX1N4125321

Entretien avec le propriétaire du véhicule (le propriétaire ne devra répondre qu'aux questions principales et n'aura aucune connaissance des conséquences des réponses)	
Nom du propriétaire (disponible uniquement pour l'organisme d'inspection ou le laboratoire accrédité/service technique).	PSA RETAIL GmbH
Données de contact (adresse/téléphone) (disponibles uniquement pour l'organisme d'inspection ou le laboratoire accrédité/service technique).	Armand-Strabe2 66 119 SAARBRUCKEN .DE
À combien de propriétaires le véhicule a-t-il appartenu ?	1
Le compteur kilométrique a-t-il présenté un dysfonctionnement ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Le véhicule a-t-il été destiné à l'un des usages suivants ?	
Voiture d'exposition ?	NON
Taxi ?	NON
Véhicule de livraison ?	NON
Compétition / sports automobiles ?	NON
Voiture de location ?	OUI
Le véhicule a-t-il transporté des charges lourdes au-delà des spécifications du constructeur ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Pas a notre connaissance
Des réparations importantes ont-elles été apportées au moteur ou au véhicule ?	NON
Des réparations non autorisées ont-elles été apportées au moteur ou au véhicule ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Le véhicule a-t-il fait l'objet d'une augmentation ou d'un réglage de la puissance ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Une pièce du système de post-traitement des émissions et/ou du système d'alimentation en carburant a-t-elle été remplacée ? Des pièces d'origine ont-elles été utilisées ? Si des pièces d'origine n'ont pas été utilisées, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Une pièce du système de post-traitement des émissions a-t-elle été enlevée de manière permanente ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Des dispositifs non autorisés ont-ils été installés (réducteur d'urée, émulateur, etc.) ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Le véhicule a-t-il été impliqué dans un accident grave ? Fournir une liste des dommages et des réparations effectuées par la suite.	NON
La voiture a-t-elle été utilisée dans le passé avec un type de carburant non adapté (c.-à-d. de l'essence au lieu de gazole)? La voiture a-t-elle été utilisée avec du carburant de qualité UE non disponible commercialement (marché noir ou mélange de carburant ?) Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Pas a notre connaissance



Avez-vous utilisé au cours du dernier mois un déodorant, un vaporisateur pour habitacle, un nettoyant de freins ou toute autre source d'émissions élevées d'hydrocarbures autour du véhicule ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	Pas a notre connaissance
De l'essence s'est-elle déversée à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule au cours des 3 derniers mois ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	Pas a notre connaissance
Quelqu'un a-t-il fumé dans la voiture au cours des 12 derniers mois ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	Pas a notre connaissance
Avez-vous appliqué à la voiture une protection contre la corrosion, des autocollants, une protection du bas de caisse, ou toute autre source potentielle de composés volatils ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	Pas a notre connaissance
La voiture a-t-elle été repeinte ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	Pas a notre connaissance
Où utilisez-vous le plus souvent votre véhicule ?	
% autoroute	Pas a notre connaissance
% hors agglomération	Pas a notre connaissance
% agglomération	Pas a notre connaissance
Avez-vous utilisé le véhicule dans un pays non-membre de l'UE pendant plus de 10 % du temps de conduite ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Dans quel pays le véhicule a-t-il été approvisionné en carburant lors des deux derniers ravitaillements ? Si, au cours des deux derniers ravitaillements, le véhicule a été approvisionné en carburant en dehors d'un pays appliquant les normes de carburant de l'UE, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Allemagne
Un additif pour carburant, non approuvé par le constructeur, a-t-il été utilisé ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Pas a notre connaissance
Le véhicule a-t-il été entretenu et utilisé conformément aux instructions du constructeur ? Si tel n'est pas le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Oui
Historique d'entretien et de réparation complet, y compris les retours en usine. Si la documentation complète ne peut pas être fournie, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	18 901 km 03.03.2023



RAPPORT N° : 23/10304 REPORT

DEMANDEUR
APPLICANT : **Ministère de la Transition Ecologique et de la Cohésion des Territoires**
CNRV, Centre National de Réception des Véhicules
Autodrome de Linas-Montlhéry
Avenue Georges Boillot – F-91310 MONTLHÉRY - (France)

OBJET
SUBJECT : Vérification de la conformité en service effectuée par l'autorité responsable de l'octroi de la réception par type conformément aux prescriptions de l'article 9 et de l'Annexe II du Règlement UE 2017/1151*2018/1832.
*Check of in-service conformity carried out by the granting type approval authority following the requirements of Article 9 and Annex II of Regulation EU 2017/1151*2018/1832.*

VÉHICULES SOUMIS AUX ESSAIS VEHICLES SUBMITTED TO TESTS

Constructeur <i>Manufacturer</i>	:	AUTOMOBILES CITROEN
Marque <i>Make</i>	:	CITROEN (C3 AIRCROSS)
Numéro de réception <i>Type approval number</i>	:	e4*2007/46*1241
Famille ISC <i>ISC family</i>	:	2-VF7-EQ

MONTLHÉRY, 03/05/2024

Grégory PICARD

Responsable de service
Department manager

NB : Le présent rapport ne saurait en aucune façon engager la responsabilité de l'UTAC en ce qui concerne les réalisations industrielles ou commerciales qui pourraient en résulter. La reproduction de ce rapport d'essais n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Les éventuels résultats ne concernent que le matériel soumis aux essais, et identifié dans le rapport. L'accréditation par la Section Essais du COFRAC atteste uniquement de la compétence technique du laboratoire pour les essais ou analyses couverts par l'accréditation.

UTAC shall not be liable for any industrial or commercial applications that occur as a result of this report. This report may only be reproduced in the form of a full photographic facsimile. Possible results are only available for the material submitted to tests or material identified in the present report. Accreditation by the Cofrac test department only certifies the technical competence of the laboratory for the tests or analyse covered by this accreditation.

Seule la version française fait foi / *Only the French version is the authentic text.*



1. Bref aperçu et conclusions principales - *Quick overview and main conclusions*

Les procédures ISC sous responsabilité de l'Autorité de réception Française (CNRV) ont été effectuées conformément aux exigences de l'Annexe II du Règlement UE 2018/1832. Les véhicules de la famille ISC du constructeur ont été soumis aux essais de Type 1 (WLTC) et Type 1a (RDE).

Les résultats des essais effectués sur les 3 véhicules sont conformes aux exigences réglementaires.

The ISC procedures under the responsibility of the French Type Approval Authority (CNRV) have been performed in accordance with the requirements of Annex II of Regulation EU 2018/1832. The vehicles of the ISC family of the manufacturer have been submitted to Type 1 (WLTC) and Type 1a (RDE) tests.

The results of the tests performed on the 3 vehicles comply with regulatory requirements.

2. Nom et l'adresse du constructeur - *name and address of the manufacturer*

AUTOMOBILES CITROEN
2-10 boulevard de l'Europe,
78300 Poissy, France

3. Nom, l'adresse, les numéros de téléphone et de télécopieur ainsi que l'adresse électronique du laboratoire d'essai responsable - *Name, address, telephone and fax numbers and e-mail address of the responsible testing laboratory*

UTAC
Autodrome de Linas-Montlhéry
BP 20212
91311 Montlhéry Cedex France
+33 (0)1 69 80 17 00
www.utac.com

4. Nom du ou des modèles de véhicules inclus dans le plan d'essais - *model name of the vehicles included in the test plan*

2 (C3 AIRCROSS)



5. Liste des types de véhicule visés par les informations du constructeur, c'est-à-dire, pour les émissions à l'échappement, la famille de véhicules en service - *list of vehicle types covered within the manufacturer's information, i.e. for tailpipe emissions, the in-service family group*

2- VF7-EQ

6. Numéros de réception par type des véhicules qui appartiennent à la famille de véhicules en service, y compris le cas échéant, les numéros de toutes les extensions et les corrections locales et/ou les rappels de véhicules en circulation (retours à l'usine) - *numbers of the type approvals applicable to these vehicle types within the family, including, where applicable, the numbers of all extensions and field fixes/recalls (re-works)*

RCE/WVTA: e4*2007/46*1241*18, Emissions: e2*715/2007*2018/1832AP*18678*07
RCE/WVTA: e4*2007/46*1241*16, Emissions: e2*715/2007*2018/1832AP*18678*06
RCE/WVTA: e4*2007/46*1241*13, Emissions: e2*715/2007*2018/1832AP*18678*06

7. Détails des extensions et des corrections locales ou des rappels pour les véhicules visés par les informations du constructeur (si l'autorité compétente en matière de réception en fait la demande) - *details of extensions, field fixes/recalls to those type approvals for the vehicles covered within the manufacturer's information (if requested by the approval authority)*

/

8. Période au cours de laquelle les informations de ventes ont été recueillies - *period of time over which the sales information was collected*

01/01/2022 – 31/12/2022

9. Période de fabrication des véhicules visée - *vehicle build period covered*

VF72RHNS1N4375834 : 22/09/2022
VF72RHNS1N4118285 : 25/01/2022
VF72RHNS1M4223470 : 23/06/2021

10. Procédure de vérification ISC - *ISC checking procedure* :

Méthode de sélection du véhicule - *vehicle sourcing method*

Respect de critères d'éligibilité des véhicules (article 9 et Annexe II du Règlement UE 2018/1832)
Compliance with vehicle eligibility criteria (article 9 and Annex II of Regulation EU 2018/1832)

Critères de sélection et de refus (ainsi que les réponses au tableau de l'appendice 1, photos incluses) - *vehicle selection and rejection criteria (including the answers to the table in Appendix 1, including photos)*

Voir annexe 2 « Appendices 1 des véhicules sélectionnés »
See Annex 2 « Appendices 1 of selected vehicles »

Types et procédures d'essai utilisés pour la campagne - *test types and procedures used for the campaign*

Type 1 (WLTC) / RDE effectué selon les conditions prévues par l'Annexe IIIa du Règlement UE 2018/1832
Type 1 (WLTC) / RDE performed under the conditions defined in Annex IIIa of Regulation EU 2018/1832

Critères d'acceptation/de refus pour la famille concernée - *the acceptance/rejection criteria for the family group*

Respect de la règle statistique du tableau B.2 du §5.10 de l'Annexe II du Règlement UE 2018/1832
Compliance with the statistical rule of Table B.2 of §5.10 of Annex II of Regulation EU 2018/1832

Zones géographiques dans lesquelles le constructeur a recueilli les informations - *geographical area(s) within which the manufacturer has collected information*

France
France

Taille des échantillons et le plan d'échantillonnage utilisé - *sample size and sampling plan used*

3 véhicules sélectionnés par famille ISC conformément à l'Annexe II du Règlement UE 2018/1832
3 vehicles selected per ISC family in accordance with Annex II of Regulation EU 2018/1832



11. Les résultats de la procédure ISC - *results of the ISC procedure* :

Identification des véhicules inclus dans la campagne (qu'ils aient été ou non soumis aux essais). L'identification doit comprendre le tableau figurant à l'appendice 1 - *identification of the vehicles included in the campaign (whether tested or not). The identification shall include the Table in Appendix 1*

Voir annexe 2 « Appendices 1 des véhicules sélectionnés »
See annex 2 "Appendices 1 of the selected vehicles"

Données relatives aux essais (émissions à l'échappement) - *test data for tailpipe emissions* :

- Spécifications du carburant utilisé pour l'essai (par exemple, carburant de référence ou carburant du marché) - *test fuel specifications (e.g. test reference fuel or market fuel)* :

Carburant de référence (voir §3 de l'annexe 1 « Détails des résultats d'essais »)
Reference fuel (see §3 of Annex 1 "Details of test results")

- Conditions de l'essai (température, humidité, masse inertielle du dynamomètre) - *test conditions (temperature, humidity, dynamometer inertia weight)* :

Numéro d'identification véhicule <i>Vehicle identification number</i>	VF72RHNS1N4375834	VF72RHNS1N4118285	VF72RHNS1M4223470
Température d'essai (°C) <i>Test temperature (°C)</i>	23,3	23,3	23,5
Humidité relative (%) <i>Relative humidity (%)</i>	48,0	48,4	48,3
IWR : évaluation du point de vue de l'inertie (%) <i>IWR : Inertial Work Rating (%)</i>	0,52	-0,46	0,61

- Réglages du dynamomètre (par exemple, la résistance à l'avancement sur route, le régime de fonctionnement) - *dynamometer setting (e.g. road load, power setting)*:

Masse d'essai du véhicule (kg) <i>Test mass (kg)</i>	1415	1441	1443
Masse d'inertie (kg) <i>Inertia mass (kg)</i>	1435	1461	1463
f_0 (N)	96,7	97,9	98,0
f_1 (N/(km/h))	0,160	0,160	0,160
f_2 (N/(km/h) ²)	0,03786	0,03905	0,03905

- Résultats de l'essai et calculs des essais acceptés/refusés - *test results and calculation of pass/fail* :

Numéro d'identification véhicule <i>Vehicle identification number</i>	VF72RHNS1N4375834	VF72RHNS1N4118285	VF72RHNS1M4223470
TYPE 1 (WLTC)	Accepté - <i>Pass</i>	Accepté - <i>Pass</i>	Accepté - <i>Pass</i>
RDE	Accepté - <i>Pass</i>	Accepté - <i>Pass</i>	Accepté - <i>Pass</i>

Détail des résultats d'essais : voir annexe 1 « Détails des résultats d'essais »
Details of test results: see annex 1 "Details of test results"

Données relatives aux essais (émissions par évaporation) - *test data for evaporative emissions* :

Essais non-réalisés sur les véhicules prélevés
Tests not performed on the selected vehicles

Annexe 1 « Détails des résultats d'essais »

Annex 1 "Details of test results"

1. DESCRIPTION DU VEHICULE ESSAYE

DESCRIPTION OF TESTED VEHICLE

Véhicule <i>Vehicle</i>	N° 1	N° 2	N° 3
Marque <i>Make</i>	CITROEN	CITROEN	CITROEN
Dénomination commerciale <i>Commercial designation</i>	C3 AIRCROSS	C3 AIRCROSS	C3 AIRCROSS
Famille d'interpolation <i>Interpolation family</i>	IP-HNS____AT6_1430-VF7-0	IP-HNS____AT6_1430-VF7-0	IP-HNS____AT6_1430-VF7-0
Numéro d'identification véhicule <i>Vehicle number</i>	VF72RHNS1N4375834	VF72RHNS1N4118285	VF72RHNS1M4223470
Identification véhicule <i>Vehicle identification</i>	24/041	24/055	24/050
Catégorie <i>Category</i>	M1	M1	M1

2. GROUPE MOTO-PROPULSEUR

POWERTRAIN ARCHITECTURE

Véhicule <i>Vehicle</i>	N° 1	N° 2	N° 3
Architecture moteur <i>Powertrain architecture</i>	combustion interne <i>internal combustion</i>	combustion interne <i>internal combustion</i>	combustion interne <i>internal combustion</i>
Principe de fonctionnement du moteur à combustion interne <i>Working principle of internal combustion engine</i>	allumage commandé <i>positive ignition</i>	allumage commandé <i>positive ignition</i>	allumage commandé <i>positive ignition</i>
Boîte de vitesses <i>Gearbox</i>	automatique <i>automatic</i>	automatique <i>automatic</i>	automatique <i>automatic</i>

3. CARBURANT D'ESSAI POUR L'ESSAI DE TYPE 1

TEST FUEL FOR TYPE 1 TEST

Véhicule <i>Vehicle</i>	N° 1	N° 2	N° 3
Marque <i>Make</i>	TOTAL	TOTAL	TOTAL
Type <i>Type</i>	ULG E10 EURO6 CERT	ULG E10 EURO6 CERT	ULG E10 EURO6 CERT
Masse volumique à 15 °C (kg/dm3) <i>Density at 15°C (kg/dm3)</i>	0,7452	0,7452	0,7452
Teneur en soufre (mg/kg) <i>Sulphur content (mg/kg)</i>	3,1	3,1	3,1
Numéro de lot <i>Batch number</i>	PCR030086G	PCR030086G	PCR030086G



4. CONDITIONS D'ESSAI POUR L'ESSAI DE TYPE 1
TEST CONDITIONS FOR TYPE 1 TEST

Véhicule <i>Vehicle</i>	N° 1	N° 2	N° 3
Date des essais <i>Date of tests</i>	11/03/2024	19/03/2024	11/03/2024
Lieu des essais <i>Place of the test</i>	Banc CE2, Montlhéry, France <i>Bench CE2, Montlhéry, France</i>	Banc CE2, Montlhéry, France <i>Bench CE2, Montlhéry, France</i>	Banc CE2, Montlhéry, France <i>Bench CE2, Montlhéry, France</i>
Kilométrage au début de l'essai (km) <i>Odometer value at test start (km)</i>	16180	55666	80127
Masse d'essai du véhicule (kg) <i>Test mass (kg)</i>	1415	1441	1443
Masse d'inertie (kg) <i>Inertia mass (kg)</i>	1435	1461	1463
f_0 (N)	96,7	97,9	98,0
f_1 (N/(km/h))	0,160	0,160	0,160
f_2 (N/(km/h) ²)	0,03786	0,03905	0,03905
Température d'essai (°C) <i>Test temperature (°C)</i>	23,3	23,3	23,5
Humidité relative (%) <i>Relative humidity (%)</i>	48,0	48,4	48,3
IWR : évaluation du point de vue de l'inertie (%) <i>IWR : Inertial Work Rating (%)</i>	0,52	-0,46	0,61
RMSSE : erreur quadratique moyenne de la vitesse (km/h) <i>RMSSE: Root Mean Squared Speed Error (km/h)</i>	0,50	0,49	0,55

5. MATERIEL UTILISÉ POUR L'ESSAI DE TYPE 1
EQUIPMENT USED FOR TYPE 1 TEST

EEE.VEH.CE2		
Matériel / <i>Equipment</i>	Marque / <i>Brand</i>	Référence / <i>Reference</i>
Baie d'analyse gaz dilués / <i>Diluted gaz analysis bay</i>	HORIBA MEXA ONE	BAI0039
Compteur à particules / <i>Particle counter</i>	AVL AVL 489	EMI0101
Station météo / <i>Weather station</i>	VAISALA PTU 301- 11A00B1BCPB1A0A1A1B0D0A	SME00005
Ventilation / <i>Ventilation</i>	FEV 14-0722-001	EMI0100
Cvs	HORIBA CVS-ONE-MV-HE	EMI0098
Rouleaux / <i>Roller</i>	MAHA	BRX0019 – BRX0020
Couplemètre / <i>Dynamometer</i>	MAHA	CPL0012 – CPL0013

6. ÉMISSIONS DE POLLUANTS – TYPE 1
POLLUTANT EMISSIONS - TYPE 1

Véhicule <i>Vehicle</i>	Polluants <i>Pollutants</i>	CO	THC	NMHC	NO _x	THC+NO _x	Masse de particules <i>Particulate Matter</i>	Nombre de particules <i>Particle Number</i>
		(mg/km)	(mg/km)	(mg/km)	(mg/km)	(mg/km)	(mg/km)	(#.10 ¹¹ /km)
N° 1	Valeurs mesurées <i>Measured values</i>	343,14	23,64	21,10	17,87	-	0,37	1,196
	Facteurs de régénération (Ki) <i>Regeneration factors (Ki)</i>	-	-	-	-	-	-	-
	Valeurs finales <i>Final values</i>	343,1	23,6	21,1	17,9	-	0,37	1,20
	Valeurs limites <i>Limit values</i>	1000	100	68	60	-	4,5	6,0
	Résultat final <i>Final result</i>	conforme / compliant						
N°2	Valeurs mesurées <i>Measured values</i>	300,26	17,48	15,66	16,31	-	0,90	1,200
	Facteurs de régénération (Ki) <i>Regeneration factors (Ki)</i>	-	-	-	-	-	-	-
	Valeurs finales <i>Final values</i>	300,3	17,5	15,7	16,3	-	0,90	1,20
	Valeurs limites <i>Limit values</i>	1000	100	68	60	-	4,5	6,0
	Résultat final <i>Final result</i>	conforme / compliant						
N°3	Valeurs mesurées <i>Measured values</i>	335,35	22,62	19,19	27,28	-	0,02	0,772
	Facteurs de régénération (Ki) additifs <i>Regeneration factors (Ki) additive</i>	-	-	-	-	-	-	-
	Valeurs finales <i>Final values</i>	335,4	22,6	19,2	27,3	-	0,02	0,77
	Valeurs limites <i>Limit values</i>	1000	100	68	60	-	4,5	6,0
	Résultat final <i>Final result</i>	conforme / compliant						

s.o. / n.a. : sans objet / not applicable

7. ÉMISSION DE CO2 MESURÉE (ÉTAPE 1) – TYPE 1
MESURED CO2 EMISSION (STEP 1) - TYPE 1

Véhicule <i>Vehicle</i>	Phase 1 (Low) (g/km)	Phase 2 (Medium) (g/km)	Phase 3 (High) (g/km)	Phase 4 (Extra High) (g/km)	Global (g/km)
N°1	165,87	132,14	115,31	141,29	134,70
N°2	179,38	138,92	120,39	147,83	141,75
N°3	168,87	135,07	118,20	146,66	138,50



8. FAMILLE RDE
RDE FAMILY CRITERIA

Référence de famille
Family reference

: 2-VF7-EQ

9. VALEURS CO2 DÉCLARÉES SUR LE COC
DECLARED CO2 VALUES FROM COC

Emission de CO ₂ (g/km) CO ₂ Emission (g/km)	Véhicule N°1 Vehicle N°1	Véhicule N°2 Vehicle N°2	Véhicule N°3 Vehicle N°3
Basse vitesse Low	175	176	176
Moyenne vitesse Mid	136	137	137
Haute vitesse High	119	120	120
Extra-haute vitesse Extra-High	147	150	150
Combinée Combined	140	142	142

10. CONDITIONS D'ESSAI POUR L'ESSAI RDE
TEST CONDITIONS FOR RDE TEST

	Véhicule N°1 Vehicle N°1	Véhicule N°2 Vehicle N°2	Véhicule N°3 Vehicle N°3
Date des essais Date of tests	28/02/2024	02/04/2024	05/04/2024
Lieu de l'essai Place of tests	St Chély d'Apcher, France St Chely d'Apcher, France	Montlhéry, France Montlhéry, France	Montlhéry, France Montlhéry, France
Démarrage à chaud Hot start	oui / yes	oui / yes	non / no
Kilométrage au début de l'essai (km) Odometer value at test start (km)	15969	55693	80163
Kilométrage à la fin de l'essai (km) Odometer value at test end (km)	16054	55776	80246
Charge artificielle (% d'écart par rapport à la charge) Artificial payload (% deviation from the payload)	0	0	66
Correlation PEMS-banc à rouleaux (réalisée sur les véhicules testés) PEMS validation procedure (carried out on tested vehicles)	non réalisée not carried out	non réalisée not carried out	non réalisée not carried out

11. ÉMISSIONS DE POLLUANTS - RDE

POLLUTANT EMISSIONS - RDE

Véhicule Vehicle		N° 1			N° 2			N° 3		
Emissions de polluants Pollutants emissions		NOx [mg/km]	CO [mg/km]	PN [#.10 ¹¹ /km]	NOx [mg/km]	CO [mg/km]	PN [#.10 ¹¹ /km]	NOx [mg/km]	CO [mg/km]	PN [#.10 ¹¹ /km]
Parcours urbain Urban trip	Valeurs mesurées $M_{RDE,u}$ Measured values	7,39	185,60	1,024	9,33	444,41	0,790	16,79	420,84	0,734
	Facteur d'évaluation RF_u Evaluation factor	1,0000			1,0000			0,9700		
	Valeurs calculées $M_{RDE,u}$ Calculated values	7,39	185,60	1,024	9,33	444,41	0,790	16,30	408,53	0,713
	Facteurs de régénération (Ki) Regeneration factors (Ki)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Valeurs finales Final values	7,4	185,6	1,02	9,3	444,4	0,79	16,3	408,5	0,71
	Facteurs de conformité Conformity factors	0,12	s.o. / n.a.	0,17	0,16	s.o. / n.a.	0,13	0,27	s.o. / n.a.	0,12
Parcours total Total trip	Valeurs mesurées $M_{RDE,t}$ Measured values	4,78	192,15	2,370	7,03	284,05	0,783	11,51	266,94	0,721
	Facteur d'évaluation RF_t Evaluation factor	1,0000			1,0000			1,0000		
	Valeurs calculées $M_{RDE,t}$ Calculated values	4,78	192,15	2,370	7,03	284,05	0,783	11,51	266,94	0,721
	Facteurs de régénération (Ki) Regeneration factors (Ki)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Valeurs finales Final values	4,8	192,2	2,37	7,0	284,1	0,78	11,5	266,9	0,72
	Facteurs de conformité Conformity factors	0,08	s.o. / n.a.	0,40	0,12	s.o. / n.a.	0,13	0,19	s.o. / n.a.	0,12
Valeurs limites Limit values	Limites Euro 6 applicables Applicable Euro 6 limits	60	1000	6,0	60	1000	6,0	60	1000	6,0
	Facteurs de conformité Conformity factors	1,43	s.o. / n.a.	1+ 0,50	1,43	s.o. / n.a.	1+ 0,50	1,43	s.o. / n.a.	1+ 0,50
	Limites d'émissions à ne pas dépasser Not to exceed limits	85,8	s.o. / n.a.	9,0	85,8	s.o. / n.a.	9,0	85,8	s.o. / n.a.	9,0
Résultat final Final result		conforme / compliant			conforme / compliant			conforme / compliant		

s.o. / n.a. : sans objet / not applicable



12. ÉMISSION DE CO2 MESURÉE - RDE MESURED CO2 EMISSION – RDE

Véhicule Vehicle	Urbain (g/km) Urban (g/km)	Rural (g/km) Rural (g/km)	Voie rapide (g/km) Motorway (g/km)	Parcours (g/km) Trip (g/km)
N°1	168,64	140,55	179,58	162,76
N°2	195,08	116,93	132,04	149,32
N°3	200,76	132,90	139,14	159,51

13. CARACTERISTIQUES ESSAIS RDE RDE TESTS CHARACTERISTICS

Paramètre Parameter		N°1 (*)	N°2	N°3	Limites réglementaires Legislation boundaries
Durée du parcours Trip Duration (min)		92	97	102	90-120min
Distance du parcours (km) Trip Distance (km)		84,76	83,04	83,27	> 46 km
Durée d'arrêt (% de l'urbain) Stop Duration (% of urban)		9,3	10,4	12,07	6-30%
Distance partagée (%) (et leur distance respective) Distance share (%) (and typical km-distance)	Urbain Urban	35,4	36,42	36,63	29-44% & > 16 km
	Rural Rural	33,2	37,61	35,31	23-43% & > 16 km
	Voie rapide Motorway	31,4	25,97	28,06	23-43% & > 16 km
Vitesse moyenne (km/h) Average Speed (km/h)	Urbain Urban	31,67	29,79	27,15	15-40 km/h
	Rural Rural	78,57	77,86	78,99	60-90 km/h
	Voie rapide Motorway	117,90	109,37	112,00	100-145 km/h
Voie rapide (>100km/h) (min:s) Motorway (>100km/h) (min:s)		12:51	9:41	11:51	> 5 min
Altitude maximum (m) Max altitude (m)		1110	166,4	193,9	< 700m
Différence d'altitude (fin-début) (m) Altitude difference (end-start) (m)		15	8	40	< 100 m
Température minimum (°C) Minimum Temperature (°C)		2,7	12,6	14,2	3°C (-2°C ; 3°C)
Température maximum (°C) Maximum Temperature (°C)		7,2	16,5	16,1	30°C (30°C ; 35°C)
V*Apos_95% (W/kg) (m²/s³)	Urbain Urban	9,370	10,811	7,566	<=18.622 (m²/s³)
	Rural Rural	16,061	17,313	12,140	<=24.7 (m²/s³)
	Voie rapide Motorway	18,168	17,818	15,750	<=28.016 (m²/s³)
RPA (m/s²)	Urbain Urban	0,170	0,191	0,174	>= 0.126 (m/s²)
	Rural Rural	0,110	0,082	0,070	>= 0.052 (m/s²)
	Voie rapide Motorway	0,099	0,066	0,062	>= 0.025 (m/s²)

14. MATERIEL UTILISÉ POUR L'ESSAI RDE EQUIPMENT USED FOR RDE TEST

Véhicule / Vehicle	Carburant / fuel	PN (AVL)	Débitmètre / Exhaust flowmeter (AVL)	Analyseur de gaz / Gaz analyser (AVL)
N°1	E10	EMI0118	DEG0058	ANA0140
N°2	E10	EMI0128	DEG0074	ANA0149
N°3	E10	EMI0129	DEG0058	ANA0150



15. CORRELATION ENTRE PEMS ET CVS
CORRELATION BETWEEN PEMS AND CVS

Sans objet
Not applicable

Annexe 2 « Appendices 1 des véhicules sélectionnés »
Annex 2 "Appendices 1 of the selected vehicles"

Appendice 1

Critères applicables pour la sélection des véhicules et la décision de refus des véhicules

Sélection des véhicules aux fins des essais de conformité en service au regard des émissions

	x = critères d'exclusion	X = vérifié et notifié	Confidentiel	
Date :			x	27/02/2024
Nom de l'enquêteur :			x	UTAC
Lieu de l'essai :			x	UTAC / Montlhéry
Pays d'immatriculation (dans l'UE uniquement):		x		FRANCE
Numéro de plaque d'immatriculation :		x	x	GK-024-MM
Kilométrage : le véhicule doit afficher entre 15 000 km (ou 30 000 km pour les essais d'émissions par évaporation) et 100 000 km	x			15 600 Km
Date de première immatriculation : le véhicule doit être âgé de 6 mois (ou 12 mois pour les essais d'émissions par évaporation) à 5 ans	x			14/11/2022
Code VIN :		x		VF72RHNS1N4375834
Classe d'émission et caractère :		x		715/2007*2018/1832 AP EURO 6
Pays d'immatriculation : Le véhicule doit être immatriculé dans l'UE	x	x		FRANCE
Modèle :		x		C3 Aircross
Code du moteur :		x		HN05
Cylindrée [l] :		x		1.199
Puissance du moteur (kW) :		x		96
Type de boîte de vitesses (automatique/manuelle) :		x		Automatique (6 rapports)
Essieu moteur (FWD/AWD/RWD) :		x		FWD
Dimensions des pneumatiques (avant et arrière si différentes):		x		205/60R16 92H
Le véhicule est-il concerné par une campagne de rappel ou d'entretien ? Dans l'affirmative : laquelle ? Les réparations prévues par la campagne ont-elles déjà été effectuées ? Les réparations doivent avoir été effectuées.	x	x		Non



	Examen et entretien du véhicule	X = critères d'exclusion / F = véhicule défectueux	X = vérifié et notifié	
1	Niveau du réservoir de carburant (plein / vide) : Le témoin de réserve de carburant est-il allumé ? Dans l'affirmative, réapprovisionner avant l'essai.		x	Plein fait avec carburant de ref après procédure de vidange (Fiche carburant dispo dans dossier)
2	Des témoins lumineux du tableau de bord sont-ils allumés, indiquant un problème au système de post-traitement du véhicule ou de l'échappement qui ne peut pas être résolu par un entretien normal ? (Témoin d'erreur, témoin d'entretien, etc. ?) Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x	x	Non
3	Le témoin SCR reste-t-il allumé après la mise en marche du moteur ? Dans l'affirmative, il convient d'ajouter de l'AdBlue ou de procéder à la réparation avant d'utiliser le véhicule pour les essais.	x		Non
4	Inspection visuelle du système d'échappement : Vérifier la présence de fuites entre le collecteur d'échappement et l'extrémité du tuyau d'échappement. Vérifier et documenter (avec photos) En cas de détériorations ou de fuites, le véhicule est déclaré défectueux.	x		Aucune fuite détectée
5	Composants pertinents liés aux gaz d'échappement : Vérifier la présence de détériorations et documenter (avec photos) tous les composants pertinents liés aux émissions. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux.	x		Ok (voir photos)
6	Système d'évaporation : Pressuriser le système d'alimentation en carburant (du côté de la cartouche), vérifier la présence de fuites dans un environnement à température ambiante constante, procéder à un test d'odeur avec FID autour et à l'intérieur du véhicule. Si le test olfactif avec FID échoue, le véhicule est déclaré défectueux.	x		-
7	Échantillon de carburant : Prélever un échantillon de carburant dans le réservoir.		x	Fiche carburant dans dossier
8	Filtre à air et filtre à huile : Vérifier la présence de contamination et de détériorations et remplacer les filtres en cas de détériorations ou de forte contamination ou s'il reste moins de 800 km avant le remplacement suivant recommandé.		x	Ok
9	Liquide lave-glace (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Vider le réservoir de liquide lave-glace et le remplir d'eau chaude.		x	-
10	Roues (avant et arrière) : Vérifier si les roues peuvent tourner librement ou si elles sont bloquées par le frein Si elles sont bloquées, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x		Aucun point dur



11	Pneumatiques (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Enlever la roue de secours, placer des pneumatiques stabilisés si les pneumatiques ont été remplacés moins de 15 000 km auparavant. N'utiliser que des pneumatiques d'été et toutes saisons		x	-
12	Courroies d'entraînement et couvercle du refroidisseur. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux Documenter avec photos.	x		Ok
13	Vérification des niveaux de liquide : Vérifier les niveaux maximum et minimum (huile moteur, liquide de refroidissement) / faire l'appoint si en deçà du minimum.		x	Niveaux OK
14	Trappe du réservoir (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Vérifier que la ligne de niveau à l'intérieur de la trappe est complètement exempte de résidus ou rincer à l'eau chaude.		x	-
15	Flexibles à dépression et câblage électrique : Vérifier l'intégrité de l'ensemble En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	x		Ok
16	Injecteurs / câblage : Vérifier tous les câbles et les tuyaux de carburant. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	x		Ok
17	Câble d'allumage (essence) : Vérifier les bougies, les câbles, etc. En cas de détérioration, les remplacer.		x	Ok
18	EGR et catalyseur, filtre à particules : Vérifier tous les câbles, les fils et les capteurs En cas de manipulation, le véhicule ne peut pas être sélectionné En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	x		Ok
19	Conditions de sécurité : Vérifier que les pneumatiques, la carrosserie du véhicule, l'état du système électrique et du système de freinage sont dans de bonnes conditions de sécurité pour les essais et sont conformes aux règles de circulation routière Si tel n'est pas le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x		Ok
20	Semi-remorque Au besoin, les câbles électriques nécessaires au raccordement de la semi-remorque sont-ils présents?		x	-
21	Modifications aérodynamiques : Vérifier qu'il n'existe aucun élément de modification aérodynamique provenant du marché des pièces de rechange qui ne puisse être enlevé avant l'exécution des essais (coffres de toit, barres de chargement, ailerons, etc.) et qu'aucun composant aérodynamique standard n'est absent (déflecteurs avant, diffuseurs, séparateurs, etc.). Si tel est le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné. Documenter avec photos.	x		Aucune modification



22	Vérifier s'il y a moins de 800 km avant le prochain entretien programmé. Dans l'affirmative, effectuer l'entretien du véhicule.		x	Ok
23	Toutes les vérifications nécessitant des connexions OBD à effectuer avant et/ou après la fin des essais.		x	Fait
24	Numéro de pièce, numéro d'étalonnage et totaux de contrôle pour le module de commande du groupe motopropulseur.		x	Cal ID: non-visible N° Cal: \$91 \$0a \$c2 \$92
25	Diagnostic OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire les codes de diagnostic d'anomalie et imprimer un journal des erreurs.		x	Aucun défaut
26	Demande d'informations sur le véhicule dans le "mode service 09" du système OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire le mode service 09. Enregistrer les informations.		x	Aucun défaut
27	Mode 07 du système OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire le mode service 07. Enregistrer les informations.			Aucun défaut



Appendice 1

Critères applicables pour la sélection des véhicules et la décision de refus des véhicules

Sélection des véhicules aux fins des essais de conformité en service au regard des émissions

Ets BOUSQUET & FILS

Avenue de Cales

12 104 MILLAU

CITROEN C3 AIRCROSS GK-024-MM

VIN / VF72RHNS1N4375834

Entretien avec le propriétaire du véhicule (le propriétaire ne devra répondre qu'aux questions principales et n'aura aucune connaissance des conséquences des réponses)	
Nom du propriétaire (disponible uniquement pour l'organisme d'inspection ou le laboratoire accrédité/service technique).	RAC FINANCE
Données de contact (adresse/téléphone) (disponibles uniquement pour l'organisme d'inspection ou le laboratoire accrédité/service technique).	HERTZ MONTIGNY LE BRETONNEUX
À combien de propriétaires le véhicule a-t-il appartenu ?	LOCATION
Le compteur kilométrique a-t-il présenté un dysfonctionnement ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Le véhicule a-t-il été destiné à l'un des usages suivants ?	
Voiture d'exposition ?	NON
Taxi ?	NON
Véhicule de livraison ?	NON
Compétition / sports automobiles ?	NON
Voiture de location ?	OUI
Le véhicule a-t-il transporté des charges lourdes au-delà des spécifications du constructeur ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Pas a notre connaissance
Des réparations importantes ont-elles été apportées au moteur ou au véhicule ?	NON
Des réparations non autorisées ont-elles été apportées au moteur ou au véhicule ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Le véhicule a-t-il fait l'objet d'une augmentation ou d'un réglage de la puissance ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Une pièce du système de post-traitement des émissions et/ou du système d'alimentation en carburant a-t-elle été remplacée ? Des pièces d'origine ont-elles été utilisées ? Si des pièces d'origine n'ont pas été utilisées, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Une pièce du système de post-traitement des émissions a-t-elle été enlevée de manière permanente ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Des dispositifs non autorisés ont-ils été installés (réducteur d'urée, émulateur, etc.) ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Le véhicule a-t-il été impliqué dans un accident grave ? Fournir une liste des dommages et des réparations effectuées par la suite.	NON



La voiture a-t-elle été utilisée dans le passé avec un type de carburant non adapté (c.-à-d. de l'essence au lieu de gazole)? La voiture a-t-elle été utilisée avec du carburant de qualité UE non disponible commercialement (marché noir ou mélange de carburant)? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Avez-vous utilisé au cours du dernier mois un déodorant, un vaporisateur pour habitacle, un nettoyant de freins ou toute autre source d'émissions élevées d'hydrocarbures autour du véhicule? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	Pas a notre connaissance
De l'essence s'est-elle déversée à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule au cours des 3 derniers mois? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	NON
Quelqu'un a-t-il fumé dans la voiture au cours des 12 derniers mois? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	Pas a notre connaissance
Avez-vous appliqué à la voiture une protection contre la corrosion, des autocollants, une protection du bas de caisse, ou toute autre source potentielle de composés volatils? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	NON
La voiture a-t-elle été repeinte? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	NON
Où utilisez-vous le plus souvent votre véhicule?	
% autoroute	Pas a notre connaissance
% hors agglomération	Pas a notre connaissance
% agglomération	Pas a notre connaissance
Avez-vous utilisé le véhicule dans un pays non-membre de l'UE pendant plus de 10 % du temps de conduite? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Dans quel pays le véhicule a-t-il été approvisionné en carburant lors des deux derniers ravitaillements? Si, au cours des deux derniers ravitaillements, le véhicule a été approvisionné en carburant en dehors d'un pays appliquant les normes de carburant de l'UE, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	FRANCE
Un additif pour carburant, non approuvé par le constructeur, a-t-il été utilisé? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Le véhicule a-t-il été entretenu et utilisé conformément aux instructions du constructeur? Si tel n'est pas le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	15.000 KM
Historique d'entretien et de réparation complet, y compris les retours en usine. Si la documentation complète ne peut pas être fournie, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Suivi d'entretien



Appendice 1

Critères applicables pour la sélection des véhicules et la décision de refus des véhicules

Sélection des véhicules aux fins des essais de conformité en service au regard des émissions

	x = critères d'exclusion	X = vérifié et notifié	Confidentiel	
Date :			x	07/03/2024
Nom de l'enquêteur :			x	UTAC
Lieu de l'essai :			x	UTAC / Montlhéry
Pays d'immatriculation (dans l'UE uniquement):		x		France
Numéro de plaque d'immatriculation :		x	x	GH-206-ZE
Kilométrage : le véhicule doit afficher entre 15 000 km (ou 30 000 km pour les essais d'émissions par évaporation) et 100 000 km	x			55 599 km
Date de première immatriculation : le véhicule doit être âgé de 6 mois (ou 12 mois pour les essais d'émissions par évaporation) à 5 ans	x			12/08/2022
Code VIN :		x		VF72RHNS1N4118285
Classe d'émission et caractère :		x		715/2007*2018/1832 AP EURO 6
Pays d'immatriculation : Le véhicule doit être immatriculé dans l'UE	x	x		FRANCE
Modèle :		x		C3 Aircross
Code du moteur :		x		HN05
Cylindrée [l] :		x		1.199
Puissance du moteur (kW) :		x		96
Type de boîte de vitesses (automatique/manuelle) :		x		Automatique (6 rapports)
Essieu moteur (FWD/AWD/RWD) :		x		FWD
Dimensions des pneumatiques (avant et arrière si différentes):		x		215/50R17 95H
Le véhicule est-il concerné par une campagne de rappel ou d'entretien ? Dans l'affirmative : laquelle ? Les réparations prévues par la campagne ont-elles déjà été effectuées ? Les réparations doivent avoir été effectuées.	x	x		Non



	Examen et entretien du véhicule	X = critères d'exclusion / F = véhicule défectueux	X = vérifié et notifié	
1	Niveau du réservoir de carburant (plein / vide) : Le témoin de réserve de carburant est-il allumé ? Dans l'affirmative, réapprovisionner avant l'essai.		x	Plein fait avec carburant de ref après procédure de vidange (Fiche carburant dispo dans dossier)
2	Des témoins lumineux du tableau de bord sont-ils allumés, indiquant un problème au système de post-traitement du véhicule ou de l'échappement qui ne peut pas être résolu par un entretien normal ? (Témoin d'erreur, témoin d'entretien, etc. ?) Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x	x	Non
3	Le témoin SCR reste-t-il allumé après la mise en marche du moteur ? Dans l'affirmative, il convient d'ajouter de l'AdBlue ou de procéder à la réparation avant d'utiliser le véhicule pour les essais.	x		Non
4	Inspection visuelle du système d'échappement : Vérifier la présence de fuites entre le collecteur d'échappement et l'extrémité du tuyau d'échappement. Vérifier et documenter (avec photos) En cas de détériorations ou de fuites, le véhicule est déclaré défectueux.	x		Aucune fuite détectée
5	Composants pertinents liés aux gaz d'échappement : Vérifier la présence de détériorations et documenter (avec photos) tous les composants pertinents liés aux émissions. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux.	x		Ok (voir photos)
6	Système d'évaporation : Pressuriser le système d'alimentation en carburant (du côté de la cartouche), vérifier la présence de fuites dans un environnement à température ambiante constante, procéder à un test d'odeur avec FID autour et à l'intérieur du véhicule. Si le test olfactif avec FID échoue, le véhicule est déclaré défectueux.	x		-
7	Échantillon de carburant : Prélever un échantillon de carburant dans le réservoir.		x	Fiche carburant dans dossier
8	Filtre à air et filtre à huile : Vérifier la présence de contamination et de détériorations et remplacer les filtres en cas de détériorations ou de forte contamination ou s'il reste moins de 800 km avant le remplacement suivant recommandé.		x	Ok
9	Liquide lave-glace (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Vider le réservoir de liquide lave-glace et le remplir d'eau chaude.		x	-
10	Roues (avant et arrière) : Vérifier si les roues peuvent tourner librement ou si elles sont bloquées par le frein Si elles sont bloquées, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x		Aucun point dur



11	Pneumatiques (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Enlever la roue de secours, placer des pneumatiques stabilisés si les pneumatiques ont été remplacés moins de 15 000 km auparavant. N'utiliser que des pneumatiques d'été et toutes saisons		x	-
12	Courroies d'entraînement et couvercle du refroidisseur. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux Documenter avec photos.	x		Ok
13	Vérification des niveaux de liquide : Vérifier les niveaux maximum et minimum (huile moteur, liquide de refroidissement) / faire l'appoint si en deçà du minimum.		x	Niveaux OK
14	Trappe du réservoir (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Vérifier que la ligne de niveau à l'intérieur de la trappe est complètement exempte de résidus ou rincer à l'eau chaude.		x	-
15	Flexibles à dépression et câblage électrique : Vérifier l'intégrité de l'ensemble En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	x		Ok
16	Injecteurs / câblage : Vérifier tous les câbles et les tuyaux de carburant. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	x		Ok
17	Câble d'allumage (essence) : Vérifier les bougies, les câbles, etc. En cas de détérioration, les remplacer.		x	Ok
18	EGR et catalyseur, filtre à particules : Vérifier tous les câbles, les fils et les capteurs En cas de manipulation, le véhicule ne peut pas être sélectionné En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	x		Ok
19	Conditions de sécurité : Vérifier que les pneumatiques, la carrosserie du véhicule, l'état du système électrique et du système de freinage sont dans de bonnes conditions de sécurité pour les essais et sont conformes aux règles de circulation routière Si tel n'est pas le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x		Ok
20	Semi-remorque Au besoin, les câbles électriques nécessaires au raccordement de la semi-remorque sont-ils présents?		x	-
21	Modifications aérodynamiques : Vérifier qu'il n'existe aucun élément de modification aérodynamique provenant du marché des pièces de rechange qui ne puisse être enlevé avant l'exécution des essais (coffres de toit, barres de chargement, ailerons, etc.) et qu'aucun composant aérodynamique standard n'est absent (déflecteurs avant, diffuseurs, séparateurs, etc.). Si tel est le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné. Documenter avec photos.	x		Aucune modification



22	Vérifier s'il y a moins de 800 km avant le prochain entretien programmé. Dans l'affirmative, effectuer l'entretien du véhicule.		x	Ok
23	Toutes les vérifications nécessitant des connexions OBD à effectuer avant et/ou après la fin des essais.		x	Fait
24	Numéro de pièce, numéro d'étalonnage et totaux de contrôle pour le module de commande du groupe motopropulseur.		x	Cal ID: 9692927499 N° Cal: \$7d \$a3 \$37 \$6e
25	Diagnostic OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire les codes de diagnostic d'anomalie et imprimer un journal des erreurs.		x	Aucun défaut
26	Demande d'informations sur le véhicule dans le "mode service 09" du système OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire le mode service 09. Enregistrer les informations.		x	Aucun défaut
27	Mode 07 du système OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire le mode service 07. Enregistrer les informations.			Aucun défaut



Appendice 1

Critères applicables pour la sélection des véhicules et la décision de refus des véhicules

Sélection des véhicules aux fins des essais de conformité en service au regard des émissions

Citroën C3 Aircross GH-206-ZE

Entretien avec le propriétaire du véhicule (le propriétaire ne devra répondre qu'aux questions principales et n'aura aucune connaissance des conséquences des réponses)	
Nom du propriétaire (disponible uniquement pour l'organisme d'inspection ou le laboratoire accrédité/service technique).	ALD AUTOMOTIVE
Données de contact (adresse/téléphone) (disponibles uniquement pour l'organisme d'inspection ou le laboratoire accrédité/service technique).	Rue Hélène Boucher, 91380 Chilly Mazarin
À combien de propriétaires le véhicule a-t-il appartenu?	1
Le compteur kilométrique a-t-il présenté un dysfonctionnement? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Le véhicule a-t-il été destiné à l'un des usages suivants?	
Voiture d'exposition?	NON
Taxi?	NON
Véhicule de livraison?	NON
Compétition / sports automobiles?	NON
Voiture de location?	OUI
Le véhicule a-t-il transporté des charges lourdes au-delà des spécifications du constructeur? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Des réparations importantes ont-elles été apportées au moteur ou au véhicule?	NON
Des réparations non autorisées ont-elles été apportées au moteur ou au véhicule? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Le véhicule a-t-il fait l'objet d'une augmentation ou d'un réglage de la puissance? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Une pièce du système de post-traitement des émissions et/ou du système d'alimentation en carburant a-t-elle été remplacée? Des pièces d'origine ont-elles été utilisées? Si des pièces d'origine n'ont pas été utilisées, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Une pièce du système de post-traitement des émissions a-t-elle été enlevée de manière permanente? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Des dispositifs non autorisés ont-ils été installés (réducteur d'urée, émulateur, etc.)? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Le véhicule a-t-il été impliqué dans un accident grave? Fournir une liste des dommages et des réparations effectuées par la suite.	NON
La voiture a-t-elle été utilisée dans le passé avec un type de carburant non adapté (c.-à-d. de l'essence au lieu de gazole)? La voiture a-t-elle été utilisée avec du carburant de qualité UE non disponible commercialement (marché noir ou mélange de carburant?) Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON



Avez-vous utilisé au cours du dernier mois un déodorant, un vaporisateur pour habitacle, un nettoyant de freins ou toute autre source d'émissions élevées d'hydrocarbures autour du véhicule? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	JE NE SAIS PAS
De l'essence s'est-elle déversée à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule au cours des 3 derniers mois? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	JE NE SAIS PAS
Quelqu'un a-t-il fumé dans la voiture au cours des 12 derniers mois? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	JE NE SAIS PAS
Avez-vous appliqué à la voiture une protection contre la corrosion, des autocollants, une protection du bas de caisse, ou toute autre source potentielle de composés volatils? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	JE NE SAIS PAS
La voiture a-t-elle été repeinte? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	NON
Où utilisez-vous le plus souvent votre véhicule?	
% autoroute	JE NE SAIS PAS
% hors agglomération	JE NE SAIS PAS
% agglomération	JE NE SAIS PAS
Avez-vous utilisé le véhicule dans un pays non-membre de l'UE pendant plus de 10 % du temps de conduite? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Dans quel pays le véhicule a-t-il été approvisionné en carburant lors des deux derniers ravitaillements? Si, au cours des deux derniers ravitaillements, le véhicule a été approvisionné en carburant en dehors d'un pays appliquant les normes de carburant de l'UE, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	FRANCE
Un additif pour carburant, non approuvé par le constructeur, a-t-il été utilisé? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Le véhicule a-t-il été entretenu et utilisé conformément aux instructions du constructeur? Si tel n'est pas le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	OUI
Historique d'entretien et de réparation complet, y compris les retours en usine. Si la documentation complète ne peut pas être fournie, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	OUI

TEMsys / ALD Automotive
15 allée de l'Europe
92588 CLICHY
RCS Nanterre 351 867 692



Appendice 1

Critères applicables pour la sélection des véhicules et la décision de refus des véhicules

Sélection des véhicules aux fins des essais de conformité en service au regard des émissions

	x = critères d'exclusion	X = vérifié et notifié	Confidentiel	
Date :			x	06/03/2024
Nom de l'enquêteur :			x	UTAC
Lieu de l'essai :			x	UTAC / Montlhéry
Pays d'immatriculation (dans l'UE uniquement):		x		France
Numéro de plaque d'immatriculation :		x	x	GB-910-EE
Kilométrage : le véhicule doit afficher entre 15 000 km (ou 30 000 km pour les essais d'émissions par évaporation) et 100 000 km	x			80 059 km
Date de première immatriculation : le véhicule doit être âgé de 6 mois (ou 12 mois pour les essais d'émissions par évaporation) à 5 ans	x			09/08/2021
Code VIN :		x		VF72RHNS1M4223470
Classe d'émission et caractère :		x		715/2007*2018/1832 AP EURO 6
Pays d'immatriculation : Le véhicule doit être immatriculé dans l'UE	x	x		FRANCE
Modèle :		x		C3 Aircross
Code du moteur :		x		HN05
Cylindrée [l] :		x		1.199
Puissance du moteur (kW) :		x		96
Type de boîte de vitesses (automatique/manuelle) :		x		Automatique (6 rapports)
Essieu moteur (FWD/AWD/RWD) :		x		FWD
Dimensions des pneumatiques (avant et arrière si différentes):		x		215/50R17 95H
Le véhicule est-il concerné par une campagne de rappel ou d'entretien ? Dans l'affirmative : laquelle ? Les réparations prévues par la campagne ont-elles déjà été effectuées ? Les réparations doivent avoir été effectuées.	x	x		Non



	Examen et entretien du véhicule	X = critères d'exclusion / F = véhicule défectueux	X = vérifié et notifié	
1	Niveau du réservoir de carburant (plein / vide) : Le témoin de réserve de carburant est-il allumé ? Dans l'affirmative, réapprovisionner avant l'essai.		x	Plein fait avec carburant de ref après procédure de vidange (Fiche carburant dispo dans dossier)
2	Des témoins lumineux du tableau de bord sont-ils allumés, indiquant un problème au système de post-traitement du véhicule ou de l'échappement qui ne peut pas être résolu par un entretien normal ? (Témoin d'erreur, témoin d'entretien, etc. ?) Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x	x	Non
3	Le témoin SCR reste-t-il allumé après la mise en marche du moteur ? Dans l'affirmative, il convient d'ajouter de l'AdBlue ou de procéder à la réparation avant d'utiliser le véhicule pour les essais.	x		Non
4	Inspection visuelle du système d'échappement : Vérifier la présence de fuites entre le collecteur d'échappement et l'extrémité du tuyau d'échappement. Vérifier et documenter (avec photos) En cas de détériorations ou de fuites, le véhicule est déclaré défectueux.	x		Aucune fuite détectée
5	Composants pertinents liés aux gaz d'échappement : Vérifier la présence de détériorations et documenter (avec photos) tous les composants pertinents liés aux émissions. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux.	x		Ok (voir photos)
6	Système d'évaporation : Pressuriser le système d'alimentation en carburant (du côté de la cartouche), vérifier la présence de fuites dans un environnement à température ambiante constante, procéder à un test d'odeur avec FID autour et à l'intérieur du véhicule. Si le test olfactif avec FID échoue, le véhicule est déclaré défectueux.	x		-
7	Échantillon de carburant : Prélever un échantillon de carburant dans le réservoir.		x	Fiche carburant dans dossier
8	Filtre à air et filtre à huile : Vérifier la présence de contamination et de détériorations et remplacer les filtres en cas de détériorations ou de forte contamination ou s'il reste moins de 800 km avant le remplacement suivant recommandé.		x	Ok
9	Liquide lave-glace (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Vider le réservoir de liquide lave-glace et le remplir d'eau chaude.		x	-
10	Roues (avant et arrière) : Vérifier si les roues peuvent tourner librement ou si elles sont bloquées par le frein Si elles sont bloquées, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x		Aucun point dur



11	Pneumatiques (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Enlever la roue de secours, placer des pneumatiques stabilisés si les pneumatiques ont été remplacés moins de 15 000 km auparavant. N'utiliser que des pneumatiques d'été et toutes saisons		x	-
12	Courroies d'entraînement et couvercle du refroidisseur. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux Documenter avec photos.	x		Ok
13	Vérification des niveaux de liquide : Vérifier les niveaux maximum et minimum (huile moteur, liquide de refroidissement) / faire l'appoint si en deçà du minimum.		x	Niveaux OK
14	Trappe du réservoir (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Vérifier que la ligne de niveau à l'intérieur de la trappe est complètement exempte de résidus ou rincer à l'eau chaude.		x	-
15	Flexibles à dépression et câblage électrique : Vérifier l'intégrité de l'ensemble En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	x		Ok
16	Injecteurs / câblage : Vérifier tous les câbles et les tuyaux de carburant. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	x		Ok
17	Câble d'allumage (essence) : Vérifier les bougies, les câbles, etc. En cas de détérioration, les remplacer.		x	Ok
18	EGR et catalyseur, filtre à particules : Vérifier tous les câbles, les fils et les capteurs En cas de manipulation, le véhicule ne peut pas être sélectionné En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	x		Ok
19	Conditions de sécurité : Vérifier que les pneumatiques, la carrosserie du véhicule, l'état du système électrique et du système de freinage sont dans de bonnes conditions de sécurité pour les essais et sont conformes aux règles de circulation routière Si tel n'est pas le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x		Ok
20	Semi-remorque Au besoin, les câbles électriques nécessaires au raccordement de la semi-remorque sont-ils présents?		x	-
21	Modifications aérodynamiques : Vérifier qu'il n'existe aucun élément de modification aérodynamique provenant du marché des pièces de rechange qui ne puisse être enlevé avant l'exécution des essais (coffres de toit, barres de chargement, ailerons, etc.) et qu'aucun composant aérodynamique standard n'est absent (déflecteurs avant, diffuseurs, séparateurs, etc.). Si tel est le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné. Documenter avec photos.	x		Aucune modification



22	Vérifier s'il y a moins de 800 km avant le prochain entretien programmé. Dans l'affirmative, effectuer l'entretien du véhicule.		x	Ok
23	Toutes les vérifications nécessitant des connexions OBD à effectuer avant et/ou après la fin des essais.		x	Fait
24	Numéro de pièce, numéro d'étalonnage et totaux de contrôle pour le module de commande du groupe motopropulseur.		x	Cal ID: 9692927499488518 N° Cal: \$d7 \$46 \$11 \$7f
25	Diagnostic OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire les codes de diagnostic d'anomalie et imprimer un journal des erreurs.		x	Aucun défaut
26	Demande d'informations sur le véhicule dans le "mode service 09" du système OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire le mode service 09. Enregistrer les informations.		x	Aucun défaut
27	Mode 07 du système OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire le mode service 07. Enregistrer les informations.			Aucun défaut



Appendice 1

Critères applicables pour la sélection des véhicules et la décision de refus des véhicules

Sélection des véhicules aux fins des essais de conformité en service au regard des émissions

Citroën C3 Aircross GB-910-EE

Entretien avec le propriétaire du véhicule (le propriétaire ne devra répondre qu'aux questions principales et n'aura aucune connaissance des conséquences des réponses)	
Nom du propriétaire (disponible uniquement pour l'organisme d'inspection ou le laboratoire accrédité/service technique).	ALD AUTOMOTIVE
Données de contact (adresse/téléphone) (disponibles uniquement pour l'organisme d'inspection ou le laboratoire accrédité/service technique).	Rue Hélène Boucher, 91380 Chilly Mazarin
À combien de propriétaires le véhicule a-t-il appartenu?	1
Le compteur kilométrique a-t-il présenté un dysfonctionnement? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Le véhicule a-t-il été destiné à l'un des usages suivants?	
Voiture d'exposition?	NON
Taxi?	NON
Véhicule de livraison?	NON
Compétition / sports automobiles?	NON
Voiture de location?	OUI
Le véhicule a-t-il transporté des charges lourdes au-delà des spécifications du constructeur? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Des réparations importantes ont-elles été apportées au moteur ou au véhicule?	NON
Des réparations non autorisées ont-elles été apportées au moteur ou au véhicule? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Le véhicule a-t-il fait l'objet d'une augmentation ou d'un réglage de la puissance? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Une pièce du système de post-traitement des émissions et/ou du système d'alimentation en carburant a-t-elle été remplacée? Des pièces d'origine ont-elles été utilisées? Si des pièces d'origine n'ont pas été utilisées, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Une pièce du système de post-traitement des émissions a-t-elle été enlevée de manière permanente? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Des dispositifs non autorisés ont-ils été installés (réducteur d'urée, émulateur, etc.)? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Le véhicule a-t-il été impliqué dans un accident grave? Fournir une liste des dommages et des réparations effectuées par la suite.	NON
La voiture a-t-elle été utilisée dans le passé avec un type de carburant non adapté (c.-à-d. de l'essence au lieu de gazole)? La voiture a-t-elle été utilisée avec du carburant de qualité UE non disponible commercialement (marché noir ou mélange de carburant?) Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON



Avez-vous utilisé au cours du dernier mois un déodorant, un vaporisateur pour habitacle, un nettoyant de freins ou toute autre source d'émissions élevées d'hydrocarbures autour du véhicule? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	JE NE SAIS PAS
De l'essence s'est-elle déversée à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule au cours des 3 derniers mois? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	JE NE SAIS PAS
Quelqu'un a-t-il fumé dans la voiture au cours des 12 derniers mois? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	JE NE SAIS PAS
Avez-vous appliqué à la voiture une protection contre la corrosion, des autocollants, une protection du bas de caisse, ou toute autre source potentielle de composés volatils? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	JE NE SAIS PAS
La voiture a-t-elle été repeinte? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	NON
Où utilisez-vous le plus souvent votre véhicule?	
% autoroute	JE NE SAIS PAS
% hors agglomération	JE NE SAIS PAS
% agglomération	JE NE SAIS PAS
Avez-vous utilisé le véhicule dans un pays non-membre de l'UE pendant plus de 10 % du temps de conduite? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Dans quel pays le véhicule a-t-il été approvisionné en carburant lors des deux derniers ravitaillements? Si, au cours des deux derniers ravitaillements, le véhicule a été approvisionné en carburant en dehors d'un pays appliquant les normes de carburant de l'UE, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	FRANCE
Un additif pour carburant, non approuvé par le constructeur, a-t-il été utilisé? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Le véhicule a-t-il été entretenu et utilisé conformément aux instructions du constructeur? Si tel n'est pas le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	OUI
Historique d'entretien et de réparation complet, y compris les retours en usine. Si la documentation complète ne peut pas être fournie, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	OUI

TEMsys / ALD Automotive
15 allée de l'Europe
92588 CLICHY
RCS Nanterre 351 867 692

